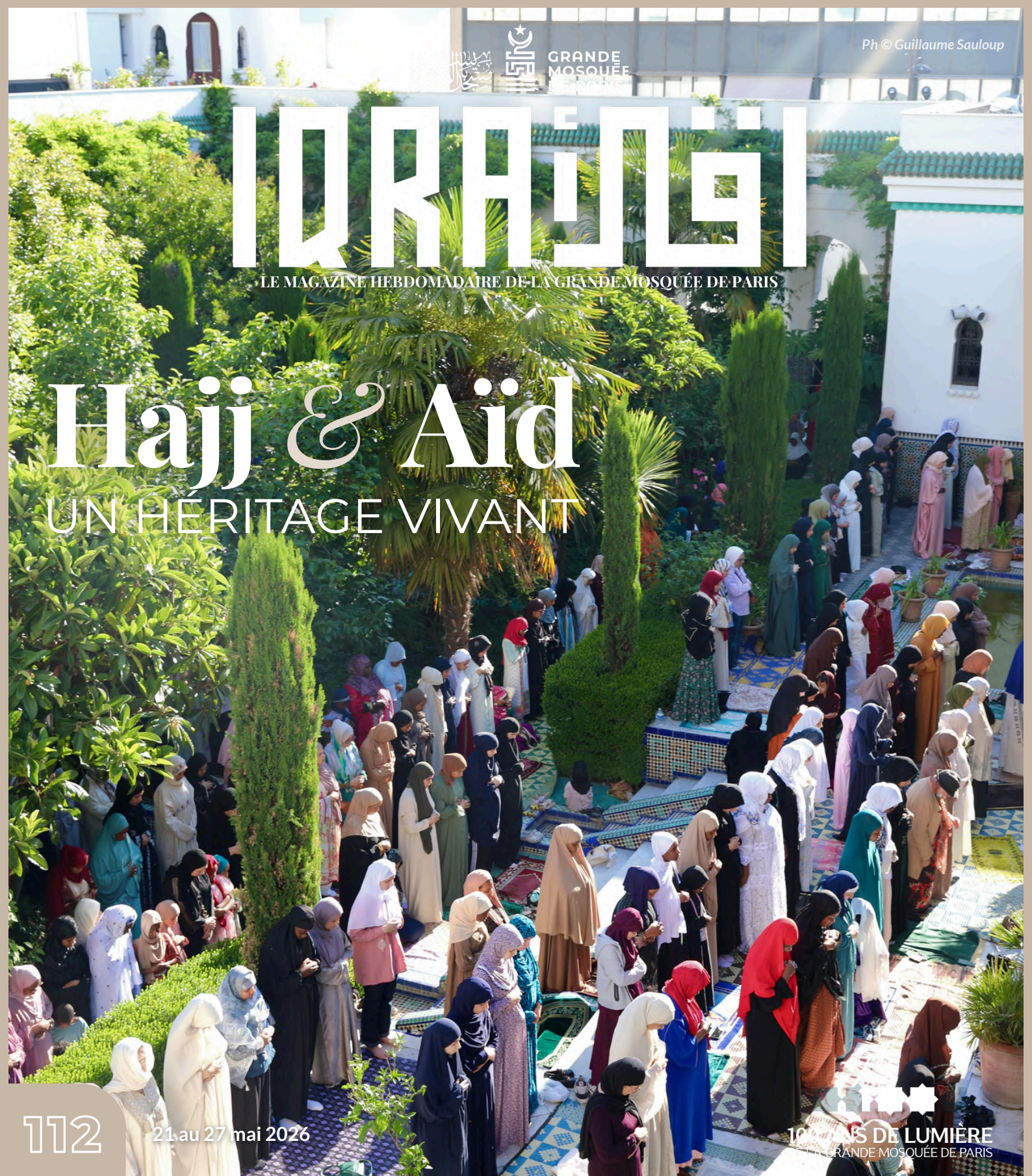


الإقراة

LE MAGAZINE HEBDOMADAIRE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

Hajj & Aïd UN HÉRITAGE VIVANT



112

21 au 27 mai 2026

100 ANS DE LUMIÈRE
LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS



Le Billet du Recteur

**LA FRANCE,
L'UN DES PREMIERS PAYS
EUROPÉENS POURVOYEURS
DE PÈLERINS**



**L'AÏD À LA GRANDE
MOSQUÉE DE PARIS**



**DÉPLACEMENT DANS LES
HAUTS-DE-FRANCE SOUS
LE SIGNE DE L'ADAPTATION**

IQRAA 112



sommaire

p. 9

Le billet du Recteur

**LA FRANCE, L'UN DES PREMIERS PAYS EURO-
PÉENS POURVOYEURS DE PÈLERINS :
UN POIDS GÉOPOLITIQUE SOUS-ESTIMÉ**

PAR LE RECTEUR CHEMS-EDDINE HAFIZ

p. 13

Laïcité

**LE HAJJ ET LA RÉPUBLIQUE : JUSQU'OUÀ L'ÉTAT
ACCOMPAGNE-T-IL LE RELIGIEUX ?**

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 15

Contribution

LE CODE NOIR DANS L'OMBRE DE NOTRE DROIT

PAR RACHID AZIZI

p. 20

Actualités de la Mosquée de Paris

DU 21 AU 27 MAI 2026

p. 28

Paroles du Minbar

**LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI
QUEL EST LE SECRET DE CETTE MAISON ?**

PAR CHEIKH ABDELKADER BELABDLI



Ph © Guillaume Sauloup

Ph © Guillaume Sauloup



p. 31

Récits célestes

LE HAJJ : UNE MÉMOIRE QUI CHEMINE

PAR CHEIKH ABDELKADER BELABDI

p. 34

Le Saviez-vous ?

QUAND LE HAJJ ÉTAIT LE VOYAGE D'UNE VIE

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 35

Le Coran m'a appris

**LE SACRIFICE N'EST PAS UNE AFFAIRE
DE SANG... MAIS D'INTENTION**

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 37

Découvrons-là

**LE HAJJ, ENTRE OSTENTATION
ET COMMUNICATION**

PAR CHEIKH ABDELALI MAMOUN

p. 39

Regard fraternel

**LECTURE CROISÉE SUR LE SACRIFICE
DU PROPHÈTE ABRAHAM**

PAR NASSERA BENAMRA

p. 42

L'ĀĪD : L'ANIMAL ET LE SOPHISME

PAR HANANE SAÏDI



p. 44

Résonances abrahamiques

**DOIT-ON SACRIFIER À DIEU ?
UN DÉBAT BIBLIQUE**

PAR RAPHAËL GEORGY

p. 47

Sabil al-Iman

**LE LICITE À L'ÈRE NUMÉRIQUE : QUAND LA FOI
TRAVERSE LES ÉCRANS SANS PERDRE SON ÂME**

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 49

Invocation

"TOI QUI GUIDES VERS TA MAISON"

p. 50

Le Hadith de la semaine

**« TEL LE JOUR OÙ SA MÈRE L'A MIS
AU MONDE... » : LE SENS PROFOND
QUE BEAUCOUP DE GENS NÉGLIGENT**

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 54

Mizan El-Qadhaya

**LE HAJJ, ENTRE TRANSMISSION NUMÉRIQUE
ET TRANSMISSION VIVANTE**

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 56

Notre mosquée

**HAJJ, AÏD AL-ADHA : LA GRANDE MOSQUÉE
DE PARIS EN ACTION**

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 60

Plumes en éveil : un livre coup de coeur

AINSI NAISSENT LES HIPPOCAMPES
ERIC DE KERMEL

p. 61

Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON

p. 62

Le citation de la semaine

"TU ES À JAMAIS VOYAGEUR"
IBN JUBAYR

p. 63

Événements à venir

À LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS



182 422



L'Aïd el-Kebir à la Mosquée de Paris en 1932
Ph © BNF/Gallica



Le billet du Recteur

n° 110

LA FRANCE, L'UN DES PREMIERS PAYS EUROPÉENS POURVOYEURS DE PÈLERINS : UN POIDS GÉOPOLITIQUE SOUS-ESTIMÉ

Chaque année, des milliers de femmes et d'hommes quittent la France pour accomplir le pèlerinage à La Mecque. Derrière ces départs vécus dans l'intimité des familles musulmanes se dessine pourtant une réalité rarement mesurée à sa juste importance : la France figure aujourd'hui parmi les principaux pays européens du Hajj. Cette réalité mérite d'être regardée avec sérieux. Car le Hajj n'est plus seulement un grand rassemblement religieux. Il est devenu un phénomène mondial où se croisent spiritualité, diplomatie, enjeux sanitaires, organisation logistique, mobilités internationales et transformations économiques majeures.

Plus d'un million et demi de pèlerins ont entamé cette année les rites du Hajj. Des centaines de milliers de personnes convergent, en quelques jours, vers les lieux saints de l'islam. Une telle concentration humaine représente un défi considérable pour les autorités saoudiennes comme pour les pays d'origine des pèlerins.

Les épisodes de chaleur extrême observés ces dernières années ont également rappelé la vulnérabilité croissante des grands rassemblements humains face au dérèglement climatique. En 2024, plus de 1 300 pèlerins ont perdu la vie lors du Hajj, alors que les températures dépassaient les 50 degrés. Cette réalité impose désormais des dispositifs sanitaires, logistiques et sécuritaires d'une ampleur inédite.

Le pèlerinage révèle ainsi bien plus qu'une pratique culturelle. Il constitue aussi un observatoire des mutations du monde contemporain.

Le Hajj représente également un enjeu économique majeur. À travers sa stratégie Vision 2030, l'Arabie saoudite a fait du développement des pèlerinages religieux un axe central de transformation économique. Infrastructures, transports, urbanisme, hôtellerie, services numériques et accompagnement des pèlerins mobilisent aujourd'hui des investissements considérables.

Cette évolution concerne directement la France.

Chaque année, plusieurs milliers de citoyens français accomplissent le pèlerinage. Derrière les quotas attribués à notre pays se lit une réalité désormais ancienne : l'existence d'un islam de France durablement enraciné dans la société française.

Mais cette histoire ne date pas d'hier.

Dès les premières décennies du XXe siècle, des musulmans vivant en France entreprenaient déjà le voyage vers La Mecque dans des conditions infiniment plus difficiles qu'aujourd'hui. Anciens combattants, travailleurs immigrés, étudiants venus du Maghreb, d'Afrique subsaharienne ou du Levant économisaient parfois durant des années pour accomplir ce devoir spirituel.

Le pèlerinage demandait alors des semaines de traversée maritime, des démarches administratives complexes et des sacrifices financiers considérables.

Dans cette histoire, la Grande Mosquée de Paris a occupé une place particulière.

Cette vocation est même antérieure à l'édifice lui-même. Dès 1917, au cœur de la Première Guerre mondiale, Si Kaddour Benghabrit, futur fondateur de la Grande Mosquée

**Une réalité
désormais ancienne**



de Paris, créa, à la demande des autorités de l'époque, la Société des Habous et des Lieux saints de l'Islam, afin de faciliter et d'organiser le pèlerinage des fidèles venus de l'Afrique du Nord. C'est cette même institution qui présidera, quelques années plus tard, à l'édification de la Mosquée.

Ainsi, dès son inauguration en 1926, celle-ci devint pour de nombreux musulmans un lieu d'information, de conseil et d'accompagnement avant le départ vers les lieux saints. Bien avant les plateformes numériques et les agences spécialisées, elle fut déjà, à sa manière, une maison du Hajj pour les musulmans de France.



Une maison du Hajj pour les musulmans de France

Cette mémoire mérite d'être transmise, car elle rappelle que l'Islam de France s'est aussi construit à travers des itinéraires de fidélité spirituelle, de patience et d'efforts silencieux.

Aujourd'hui, le pèlerinage change de visage. Les inscriptions sont dématérialisées. Les applications numériques accompagnent les rites. Les réseaux sociaux transforment parfois l'expérience intime du pèlerinage en récit public permanent.

Mais malgré ces évolutions, le Hajj conserve intacte sa portée spirituelle.

Dans un monde marqué par l'accélération, les tensions et l'individualisme, le pèlerinage rappelle à chacun l'essentiel. Le croyant y fait l'expérience de l'humilité, de l'effort, de l'égalité entre les êtres humains et du dépassement de soi.

C'est sans doute ce qui explique que, malgré les transformations du monde contemporain, le Hajj demeure pour des millions de musulmans une expérience spirituelle incomparable.

Il appartient aux institutions religieuses, aux familles mais également aux pouvoirs publics d'accompagner cette réalité avec responsabilité et sérénité.

Car derrière chaque pèlerin français se trouve aussi une certaine idée de la France : une nation capable de garantir la liberté de conscience de ses citoyens tout en préservant le cadre républicain qui fonde son unité.

Le Hajj n'est pas seulement un voyage vers un lieu saint. Il demeure, pour beaucoup de croyants, un voyage vers l'essentiel.

À Paris, le 28 mai 2026

CHEMS-EDDINE HAFIZ

Recteur de la Grande Mosquée de Paris



Laïcité ~

68 | LE HAJJ ET LA RÉPUBLIQUE : JUSQU'OU L'ÉTAT ACCOMPAGNE-T-IL LE RELIGIEUX ?

Par Cheikh Khaled Larbi

Entre liberté de conscience et neutralité de l'État, la République avance depuis longtemps sur une ligne délicate. Et lorsque des milliers de musulmans de France se préparent chaque année à accomplir le Hajj, une question apparaît naturellement : Jusqu'ou un État laïque peut-il accompagner une pratique religieuse sans remettre en cause sa neutralité ?

Car derrière l'émotion spirituelle du pèlerinage existent aussi des réalités très concrètes : visas, passeports, vaccins, sécurité, assistance consulaire, coordination avec les autorités saoudiennes.

Le Hajj est un acte religieux, mais aussi une réalité administrative, sanitaire et diplomatique.

LA LAÏCITÉ : NEUTRALITÉ OU EFFACEMENT DU RELIGIEUX ?

Le mot « laïcité » est aujourd'hui largement utilisé, parfois sans distinction entre neutralité et hostilité au religieux. Pourtant, juridiquement, la laïcité française repose d'abord sur un principe fondamental : la neutralité de l'État à l'égard des cultes.

La loi du 9 décembre 1905 affirme : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes... » ; et précise également : « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. »

Ces deux principes sont essentiels.

La laïcité française n'a pas pour vocation officielle d'interdire la religion, mais d'empêcher l'État de privilégier une croyance au détriment d'une autre. En théorie, la neutralité protège donc autant le croyant que le non-croyant.

LE HAJJ : UNE PRATIQUE RELIGIEUSE ENCADRÉE PAR DES RÉALITÉS PUBLIQUES

Le pèlerinage à La Mecque implique des enjeux sanitaires, des flux internationaux, des dispositifs de sécurité et une importante organisation logistique.

Lors des périodes de Hajj, les autorités françaises interviennent notamment dans l'information des voyageurs, les recommandations sanitaires, l'assistance consulaire, la gestion des situations d'urgence et la coordination diplomatique.

Pendant les crises sanitaires mondiales récentes, les États ont d'ailleurs joué un rôle majeur dans les restrictions de voyage et les mesures de protection des pèlerins. Cela ne signifie pas que l'État organise le rite religieux lui-même. Il répond surtout à ses responsabilités administratives envers ses citoyens.

JUSQU'OU PEUT ALLER L'ACCOMPAGNEMENT PUBLIC ?

La difficulté apparaît précisément ici. Si l'État accompagne trop fortement un culte, certains y verront une atteinte à la neutralité. Mais s'il se désengage totalement, d'autres dénonceront un abandon des citoyens dans l'exercice concret de leur liberté religieuse.



La laïcité fonctionne donc souvent comme un équilibre délicat. Par exemple : l'État ne finance pas le Hajj mais il protège la liberté de l'accomplir, il n'organise pas les rites mais il peut sécuriser les déplacements, il ne valide pas théologiquement les pratiques mais il encadre juridiquement certaines activités liées au voyage.

Cette nuance est fondamentale. Car la neutralité ne signifie pas l'effacement absolu du religieux dans la société.

FOI, CITOYENNETÉ ET COEXISTENCE

L'islam reconnaît également l'importance de l'ordre public et du respect des engagements civils tant qu'ils ne conduisent pas à désobéir à Allah.

Le Coran enseigne : « Ô vous qui avez cru ! Obéissez à Allah, obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent l'autorité. »

Les juristes musulmans ont longuement réfléchi à la coexistence, aux pactes civils, aux droits des minorités et à la préservation de la paix sociale.

Vivre sa foi dans un cadre républicain n'implique donc pas nécessairement une opposition entre religion et citoyenneté. Les tensions apparaissent surtout lorsque la laïcité cesse d'être un principe juridique de neutralité pour devenir une exigence d'effacement visible du religieux.

ENTRE LIBERTÉ RELIGIEUSE ET TENSIONS CONTEMPORAINES

Le Hajj révèle plusieurs débats modernes autour de la place du religieux dans la société française. Car le pèlerin musulman est à la fois croyant, citoyen, voyageur, administré et acteur social.

Or notre époque traverse des tensions liées aux questions identitaires, à la peur du communautarisme et parfois à une confusion entre pratique religieuse et menace politique.

Pourtant, dans une démocratie pluraliste, la liberté religieuse demeure une liberté fondamentale. Le défi moderne consiste donc à préserver la neutralité de l'État, l'ordre commun et les libertés individuelles, sans tomber ni dans l'hostilité envers le religieux, ni dans la confusion entre pouvoir public et pouvoir culturel.

LA SAGESSE PLUTÔT QUE LA CONFRONTATION

Les débats sur la laïcité deviennent souvent passionnels parce qu'ils touchent à l'identité profonde des individus. Mais la sagesse exige de distinguer le droit des slogans, la neutralité de l'hostilité et la pratique religieuse paisible de l'instrumentalisation politique.

Le croyant musulman vivant en France porte alors une responsabilité particulière : incarner une foi sereine, respectueuse et consciente du contexte dans lequel elle s'inscrit.

Le Hajj lui-même enseigne cette universalité : des peuples, des langues et des cultures différentes réunis autour d'une même adoration. Cette expérience rappelle qu'une foi sincère n'a pas besoin d'agressivité pour exister. Elle se manifeste aussi par la dignité, le comportement, la justice, la patience et le respect des engagements.

Car entre la loi des hommes et l'appel du ciel, il existe parfois un chemin d'équilibre, difficile mais noble, où la citoyenneté éclaire la coexistence... et où la spiritualité élève encore les âmes sans troubler la paix commune.



Le Code noir dans l'ombre de notre droit

PAR RACHID AZIZI

On aimerait pouvoir le ranger dans les archives, le classer parmi les brutalités révolues que l'histoire aurait définitivement absorbées. On aimerait que mars 1685 appartienne à un monde disparu, sans lien avec notre présent. Pourtant, le Code noir continue de poser une question dérangeante à la conscience française. Non seulement par ce qu'il a permis, mais aussi par ce qu'il représente encore dans notre mémoire collective et dans notre rapport au droit.

On aimerait pouvoir le ranger dans les archives, le classer parmi les brutalités révolues que l'histoire aurait définitivement absorbées. On aimerait que mars 1685 appartienne à un monde disparu, sans lien avec notre présent. Pourtant, le Code noir continue de poser une question dérangeante à la conscience française. Non seulement par ce qu'il a permis, mais aussi par ce qu'il représente encore dans notre mémoire collective et dans notre rapport au droit.

Promulgué sous le règne de Louis XIV, à l'initiative de Colbert, ce texte de soixante articles organisait juridiquement l'esclavage dans les colonies françaises. Il réduisait des hommes, des femmes et des enfants à l'état de biens meubles. Le terme n'avait rien de symbolique. En droit, cela signifiait qu'un être humain pouvait être vendu, transmis, saisi, évalué comme un patrimoine. Le corps devenait un élément de comptabilité.

La froideur du texte impressionne encore aujourd'hui. Chaque article semble répondre à une préoccupation d'ordre, de rentabilité ou de contrôle. Certains historiens rappellent que le Code noir comportait des dispositions encadrant les mauvais traitements ou imposant le baptême catholique des esclaves. Mais cette



Rachid Azizi est chroniqueur, auteur, déontologue, engagé sur les questions de justice sociale et de citoyenneté.

apparente protection ne remettait jamais en cause le principe même l'exploitation humaine. L'esclave devait rester exploitable, productif, soumis et intégré dans un ordre colonial présenté comme naturel.

Le plus troublant réside peut-être dans cette alliance entre puissance politique, intérêt économique et légitimation religieuse. Le baptême imposé par les premiers articles ne traduisait pas une volonté d'émancipation spirituelle. Il inscrivait l'esclave dans une hiérarchie voulue par le pouvoir royal. La foi devenait alors un instrument d'organisation sociale. Cette instru-

mentalisation du religieux oblige toutes les traditions à un examen sincère de leur propre histoire. Le christianisme institutionnel a accompagné l'esclavage colonial pendant des siècles. L'islam, lui aussi, a connu des formes d'esclavage dans son histoire. Aucune civilisation n'échappe entièrement à cette part sombre de l'humanité. Mais cette lucidité permet justement d'éviter les mémoires sélectives et les indignations à géométrie variable.

L'abolition définitive de l'esclavage en 1848 aurait pu clore juridiquement cette histoire.

Pourtant, une singularité demeure peu connue du grand public : le Code noir n'a jamais fait l'objet d'une abrogation explicite et solennelle dans les formes symboliques que l'on pourrait attendre d'un texte d'une telle portée. Juridiquement, ses dispositions sont devenues caduques avec les abolitions successives de transformations l'esclavage, constitutionnelles et l'évolution générale du droit français. En pratique, elles sont totalement incompatibles avec les principes fondamentaux de la République et avec les engagements internationaux de la France. Elles ne peuvent produire aucun effet juridique dans l'ordre actuel.

Mais cette disparition par désuétude continue de susciter un débat. Plusieurs juristes rappellent qu'en droit, deux normes incompatibles ne peuvent durablement coexister dans un même ordre juridique. Selon cette lecture, l'abolition de l'esclavage et surtout l'article 6 de la Constitution de 1848 – affirmant que « l'esclavage ne peut exister sur aucune terre française » – ont implicitement abrogé l'ensemble des textes organisant la servitude coloniale depuis le XVII^e siècle. Le Code noir serait donc juridiquement éteint depuis cette rupture constitutionnelle majeure. Pour les défenseurs de cette position, réclamer aujourd'hui son abrogation officielle reviendrait à méconnaître la hiérarchie des normes et le fonctionnement même du droit. Le texte n'existe plus que comme document historique, privé depuis longtemps de toute portée normative. Son maintien dans les archives ne traduirait donc pas une hésitation de la République, mais la conservation d'une trace

nécessaire à l'intelligence du passé.

Cet argument mérite d'être entendu. Une démocratie mature ne construit pas sa mémoire sur l'effacement des preuves de ce qu'elle a été. Pourtant, la question posée par le Code noir dépasse désormais le seul terrain juridique. Elle touche à la manière dont une nation choisit de nommer les ruptures fondatrices de son histoire et d'exprimer publiquement ce qu'elle considère comme irréconciliable avec ses principes présents.



Le débat a d'ailleurs récemment franchi une étape importante. À l'Assemblée nationale, la commission des lois a voté à l'unanimité une proposition visant à abroger officiellement le Code noir. Ce vote, hautement symbolique, marque une évolution profonde du regard porté par les institutions françaises sur cet héritage juridique. Longtemps considérée comme inutile par une partie des juristes au motif que le texte était déjà caduc, l'abrogation explicite apparaît désormais, pour beaucoup d'élus et d'acteurs de la mémoire de l'esclavage, comme un geste de cohérence républicaine.

Cette évolution montre combien le débat dépasse aujourd'hui la seule question technique du droit. Car ce qui se joue n'est pas la résurrection d'un texte devenu inapplicable depuis longtemps, mais la manière dont la République choisit de regarder certains héritages de son histoire. Une nation ne se construit pas uniquement sur des principes proclamés ; elle se construit aussi sur les gestes par lesquels elle affirme clairement ce qu'elle refuse désormais de laisser dans l'ombre.

L'histoire française offre d'ailleurs plusieurs exemples de cette nécessité symbolique. Personne n'aurait imaginé conserver durablement une « place Maréchal Pétain » au nom de la seule mémoire historique, au motif que le régime de Vichy appartient au passé. Les archives, les travaux historiques et les lieux de mémoire suffisent à transmettre cette histoire sans que l'espace public continue d'honorer ce qu'elle représente. La question posée par le Code noir relève d'une logique comparable : conserver la mémoire ne signifie pas maintenir une ambiguïté symbolique autour d'un texte devenu incompatible avec les principes fondamentaux de la République.

Cette question devient encore plus sensible lorsqu'on la confronte à la Constitution française. Depuis 1946, puis dans le bloc de constitutionnalité actuel, la République affirme l'égalité de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen proclame que les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Le Préambule de 1946 condamne toute forme d'asservissement. À la lumière de ces principes, le Code noir apparaît com-

me l'exact opposé de l'esprit constitutionnel français contemporain.

Alors pourquoi ce malaise persiste-t-il ? Peut-être parce qu'une société sait qu'un texte n'est jamais totalement neutre. Le droit produit aussi des imaginaires. Il dit ce qu'une époque acceptable considère comme. Lorsqu'un ancien corpus continue d'exister dans une mémoire institutionnelle, certains y voient moins un danger immédiat qu'un symptôme : celui d'une difficulté à regarder frontalement ce que fut réellement la construction coloniale française. L'hypothèse d'un retour du Code noir semble évidemment irréaliste dans l'état actuel de nos institutions démocratiques. Aucun gouvernement ne pourrait juridiquement rétablir un tel système sans renverser l'ensemble de l'ordre constitutionnel, européen et international. Mais l'histoire enseigne aussi qu'aucune civilisation ne se croit vulnérable avant de découvrir qu'elle l'était devenue. Les grandes ruptures progressent souvent par accoutumance, par déplacements successifs du langage et par l'idée qu'un principe pourrait devenir circonstances.

Le Code noir agit ainsi comme un avertissement. Il rappelle qu'une société cultivée, admirée pour ses arts, sa philosophie et son rayonnement intellectuel, a pu organiser légalement l'asservissement de populations entières tout en se pensant porteuse d'un idéal universel. Cette contradiction appartient l'histoire française.

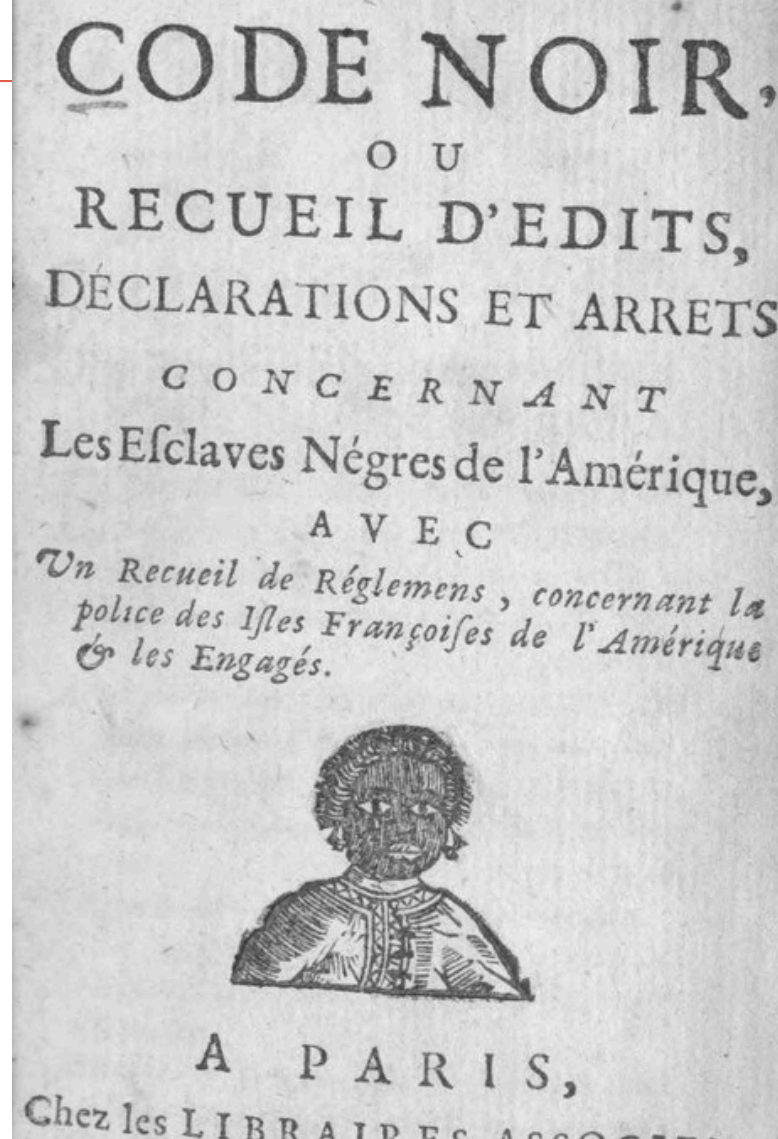
La loi Taubira de 2001, en reconnaissant la traite négrière et l'esclavage comme crimes contre l'humanité, a constitué une étape essentielle. Elle a permis une parole plus claire et



une reconnaissance longtemps attendue par les descendants d'esclaves. Mais la mémoire reste un travail vivant. Elle ne consiste pas seulement à commémorer. Elle oblige aussi à réfléchir à ce que les textes révèlent d'une société et à la manière dont une nation assume ses propres fractures.

Pour les Français des Antilles, de Guyane, de La Réunion ou de l'océan Indien, cette histoire demeure concrète. Elle traverse encore les structures sociales, les héritages économiques, certains rapports à l'autorité et parfois le sentiment diffus d'une citoyenneté incomplètement reconnue. Le passé ne se contente jamais de rester derrière nous. Il se transmet dans les écarts, dans les récits familiaux, dans les silences aussi.

La mémoire du Code noir doit rester accessible, étudiée, transmise. Une nation qui efface ses fautes finit souvent par se rendre incapable de comprendre ce qui l'a conduite à les commettre. Mais conserver la mémoire n'oblige pas à maintenir, même symboliquement, la survivance juridique d'un texte qui a organisé l'asservissement humain. L'histoire peut demeurer dans les archives, dans les livres, dans l'enseignement, dans les lieux de mémoire. Elle n'a pas besoin de subsister dans l'ombre du droit pour continuer d'éclairer les consciences. Acter explicitement la disparition du Code noir aurait surtout la valeur d'une parole claire adressée à l'histoire comme au présent. Certaines pages ne peuvent rester dans une zone grise de la mémoire institutionnelle, comme si le temps suffisait à les dissoudre de lui-même.



Une République se renforce aussi par ce qu'elle nomme avec précision. Dire officiellement qu'un texte ayant organisé l'asservissement humain est incompatible avec l'idée même de citoyenneté reviendrait moins à corriger le passé qu'à rappeler ce que la Nation entend transmettre de son avenir.

Dans une période où le pays traverse des tensions profondes, où les appartenances sont parfois vécues comme des lignes de séparation plutôt que comme une richesse commune, un tel geste porterait une signification qui dépasse le seul cadre juridique. Il adresserait à toutes celles et tous ceux qui composent la communauté nationale un message de reconnaissance, de cohérence et de réconciliation. Non pour rouvrir les blessures de l'histoire, mais pour affirmer plus clairement encore que l'égalité de dignité entre les êtres humains constitue désormais le cœur intangible de la promesse républicaine. ■





Actualités

de la Grande Mosquée de Paris

du 21 au 27 mai 2026

21
mai

Le recteur reçoit Ségolène Royal

Une visite sous le signe du dialogue : le recteur Chems-eddine Hafiz a eu le plaisir de recevoir à nouveau Ségolène Royal, ancienne ministre, présidente de l'association France-Algérie, ce jeudi 21 mai à la Grande Mosquée de Paris.

22
mai

Déplacement du recteur dans les Hauts-de-France, sous le signe de l'adaptation du discours

Ce vendredi 22 et samedi 23 mai 2026, le recteur Chems-eddine Hafiz est dans les Hauts-de-France. Une idée principale : faire connaître et échanger autour des travaux du Groupe de réflexion initiés en 2023 par la Grande Mosquée de Paris, et récemment publiés dans l'ouvrage *Musulmans en Occident : pratique culturelle immuable, présence adaptée*.

Le recteur a d'abord eu le plaisir de visiter la nouvelle mosquée de Liévin, dans le Pas-de-Calais, accueilli chaleureusement par les membres de l'association qui ont contribué à ce bel édifice qui sera inauguré le mois prochain.



Ph © Guillaume Sauloup





Ph © Guillaume Sauloup

Après Liévin, le recteur s'est rendu à la mosquée de Hem, dans le Nord, pour la prière du vendredi. Reçu par les fidèles, il a voulu leur adresser un message de fraternité et d'unité, et leur dire que la Grande Mosquée de Paris œuvre au quotidien pour favoriser leur vie religieuse et citoyenne. C'est le but du livre-guide *Musulmans en Occident*, qu'il a évoqué avec eux.



Ph © Guillaume Sauloup



Ph © Guillaume Sauloup

Faisant étape à Roubaix, il a visité le bâtiment où pourrait s'ériger une future mosquée, avec l'association gestionnaire de la mosquée Dawa. Le recteur a ensuite été reçu par David Guiraud, député-maire de Roubaix. Il était accompagné de membres du groupe de réflexion. Ils ont échangé sur le travail de ce collectif, et sur la vie des roubaisiens de confession musulmane.





Pour conclure la journée, le recteur fut ravi de retrouver Bertrand Gaume, préfet de la région Hauts-de-France, autour d'un dîner organisé à la mosquée El Forkane de Lille par notre représentant régional Abdelkader Aoussedj. Il lui a remis les travaux de notre groupe de réflexion sur l'adaptation du discours religieux. Une belle soirée partagée avec le consul général d'Algérie à Lille, Mohamed Ouzerouhane, l'ancienne ministre Tokia Saïfi, des représentants de mosquées et des autres cultes.



Samedi, retour à la mosquée El Forkane de Lille pour un riche débat sur notre travail d'« adaptation du discours religieux ».

Le recteur Chems-eddine Hafiz, le Pr Sadek Beloucif et notre imam Khaled Larbi, qui ont contribué à ce travail, ont ainsi échangé avec des imams, mourchidates, présidents de mosquées et étudiants de l'annexe de notre École nationale Ibn Badis que cette mosquée abrite.

Le maire de Lille, Arnaud Deslandes, nous a fait la grande amitié d'y assister.



Colonies de vacances en Algérie : les familles de la région lilloise réunies autour du recteur

Samedi après-midi à Lille, le recteur Chemseddine Hafiz était très heureux de rencontrer les familles des enfants qui partiront en colonies de vacances cet été en Algérie.

Une grande rencontre pleine d'enthousiasme et de sourires, en présence du consul général d'Algérie à Lille.

Le recteur a expliqué combien cette initiative, désormais organisée chaque été par le ministère algérien de la Jeunesse et la Grande Mosquée de Paris, génère des liens positifs entre les deux rives de la Méditerranée.

Dès le 11 juillet 2026, des enfants partiront en vacances depuis plusieurs villes de France. Il est encore temps de vous renseigner : coloniesdz.fr



Aïd al-Adha 1447-2026 à la Grande Mosquée de Paris : retour en images

Ce mercredi 27 mai 2026 était célébrée l'Aïd al-Adha à la Mosquée de Paris, dans la ferveur et la fraternité. Après la prière aux cotés d'ambassadeurs et de nombreux fidèles, le recteur Chems-eddine Hafiz a partagé le thé avec les étudiants.

Ph © Guillaume Sauloup





Paroles du Minbar

LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI QUEL EST LE SECRET DE CETTE MAISON ?

22
mai

Par Cheikh Abdelkader Belbdli



Ph © Omar Boulkroum

Louange à Allah, qui a fait de Sa Maison un lieu de retour pour les hommes et un sanctuaire de sécurité, et qui a placé dans les cœurs un désir qui ne s'éteint pas. J'atteste qu'il n'est de divinité digne d'être adorée qu'Allah, Seul, sans associé. J'atteste que notre maître Mohamed ﷺ est Son serviteur et Son Messager. Qu'Allah répande sur lui Sa paix et Ses bénédictions, ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

Cela dit, mes frères et mes sœurs, il est des lieux que l'on traverse puis que l'on oublie. Mais il existe des lieux qui demeurent dans le cœur. La Maison sacrée d'Allah produit cet effet singulier. Plus les cœurs s'en éloignent, plus leur désir d'y revenir grandit.

Certains l'ont visitée une seule fois, il y a de longues années, et pourtant, dès que La Mecque est évoquée, leur cœur se trouble. D'autres ne l'ont jamais vue, mais ressentent pour elle une nostalgie profonde, comme si leur cœur connaissait ce lieu avant même que leurs yeux ne le découvrent.

Quel est donc le secret de cette Maison ?

Allah ﷻ dit : « Et lorsque Nous avons fait de la Maison un lieu de retour pour les hommes et un havre de sécurité. » Il n'a pas dit seulement un lieu que l'on visite. Il a dit un lieu de retour, car les cœurs y reviennent sans jamais s'en rassasier.

Celui qui s'y est rendu comprend cela. Beaucoup quittent La Mecque alors que leur corps est déjà sur la route, mais leur cœur demeure là-bas. Certains pleurent au moment du départ, comme si une part d'eux-mêmes restait attachée à cette Maison.

Ibrahim, que la paix soit sur lui, invoqua son Seigneur en disant : « Fais donc que des cœurs, parmi les hommes, s'élancent vers eux. ». Depuis cette invocation, des hommes et des femmes de toutes langues affluent vers cette

Maison. Ils traversent les distances, supportent la fatigue, puis beaucoup ont le sentiment de retrouver ce qu'ils cherchaient depuis longtemps.

Chers frères, La Mecque n'est pas, selon les critères ordinaires, la plus belle ville du monde. Ce n'est pas une ville de fleuves, de vergers ou de forêts. Et pourtant, les cœurs s'y attachent plus qu'à toute autre cité. Pourquoi ? Parce qu'il ne s'agit pas seulement de pierre ni d'édifice. Il s'agit d'un sens qui habite l'âme.

Le plus étonnant n'est donc pas seulement de voir les hommes tourner autour de la Kaaba. Le plus étonnant est ce désir qui les y ramène. Mais la question essentielle demeure : ce désir se tourne-t-il vers la Maison, ou vers le Seigneur de la Maison ? Car l'aspiration à la Maison d'Allah est une trace de l'aspiration à Allah Lui-même.

Allah n'a pas honoré cette Maison pour sa forme seulement, mais parce qu'elle rappelle Allah aux cœurs et ramène les âmes vers leur Créateur. Là-bas, il arrive que pleure celui qui ne pleure pas ailleurs. Là-bas, s'humilie celui dont le cœur s'était endurci. Là-bas, l'être humain retrouve une proximité qu'il avait peut-être perdue.

C'est pourquoi tant de personnes reviennent de La Mecque avec un cœur différent. Elles n'ont pas seulement vu un édifice. Elles ont retrouvé un chemin intérieur vers Allah. Car l'être humain se fatigue du vacarme, de la vitesse et de la course derrière des choses sans fin. Il peut être relié à tout, tout en étant coupé de lui-même.

Le danger de l'éloignement d'Allah est que l'on finisse par s'y habituer. Une journée passe sans rappel, une semaine sans Coran, un mois sans véritable moment de sincérité avec Allah, puis le cœur ne ressent presque plus le manque. À force de s'éloigner, il s'endurcit en silence.

C'est pour cela que les croyants aspirent à ces lieux bénis. Ils y retrouvent la proximité d'Allah, la paix du cœur et la simplicité d'une présence sans masque. Le tawaf n'est pas un simple mouvement du corps. C'est une adoration où le cœur tourne autour du rappel d'Allah et de Sa glorification.

Chers bien aimés, certains ne regrettent pas seulement La Mecque. Ils regrettent le cœur qu'ils avaient autrefois, lorsque leur lien avec Allah était plus vivant. L'être humain ne ressent pas toujours la nostalgie d'un lieu. Il ressent parfois la nostalgie d'un cœur qui connaissait mieux Allah.

Voilà pourquoi le Prophète ﷺ disait : « Apaise-nous par elle, ô Bilal. ». Car les âmes ne trouvent le repos que dans la proximité d'Allah. La foi n'est pas seulement un savoir. Elle est une vie dont le cœur goûte la douceur lorsqu'il revient vers son Seigneur.

Mais le Seigneur de La Mecque n'est pas loin de celui qui n'a pas pu atteindre La Mecque. Celui à qui Allah accorde de visiter Sa Maison reçoit une immense grâce. Mais celui qui est sincère avec Allah dans sa solitude, sa prosternation et son invocation, Allah lui ouvre aussi des portes de proximité que les distances ne ferment pas.

La question n'est donc pas seulement d'atteindre La Mecque avec son corps. La question est que le cœur parvienne à Allah. Un homme peut vivre loin de la Maison sacrée, tout en étant proche d'Allah par sa sincérité. Et un autre peut être proche de la Maison, tout en étant éloigné par sa négligence. L'essentiel n'est pas seulement de voir la Kaaba de ses yeux, mais de voir son âme s'éveiller pour Allah.

Je dis cela, et je demande à Allah de me pardonner et de vous pardonner. Demandez-lui pardon, car Il est le Grand Pardonneur, le Très Miséricordieux.

DEUXIÈME PRÊCHE

Louange à Allah, Seigneur des mondes. J'atteste qu'il n'est de divinité digne d'être adorée qu'Allah, Seul, sans associé, et j'atteste que notre maître Mohamed ﷺ est Son serviteur et Son Messager.

Cela dit, honorables frères, tout désir de La Mecque n'est pas nécessairement un désir sincère d'Allah. On peut rechercher le calme et l'éloignement du tumulte du monde, sans vouloir vraiment changer. Or le plus grand enseignement de cette Maison n'est pas seulement d'aimer un lieu béni. C'est d'aspirer à une

vie où le cœur serait plus proche d'Allah. Certains regrettent les jours où leur cœur était vivant, lorsque la prière avait un goût et lorsque le Coran semblait leur parler. Puis les années passent, les occupations se multiplient, et ce qui bouleversait autrefois l'âme ne la remue presque plus.

Beaucoup pensent que leur fatigue vient seulement de la pression de la vie. Mais parfois, ce qui manque vraiment à l'âme, c'est une proximité perdue. Allah ﷻ dit : « Et ne soyez pas comme ceux qui ont oublié Allah, et qu'il a fait s'oublier eux-mêmes. » Il dit aussi : « N'est-il pas temps pour ceux qui ont cru que leurs cœurs s'inclinent avec humilité au rappel d'Allah ? ».

Serviteurs d'Allah, certains vivent au milieu des gens, mais portent une fatigue que personne ne voit. Leur cœur ne manque peut-être de rien dans ce monde, mais il lui manque Allah. Ni les biens, ni la réussite ne peuvent combler un vide que seule Sa proximité peut apaiser.

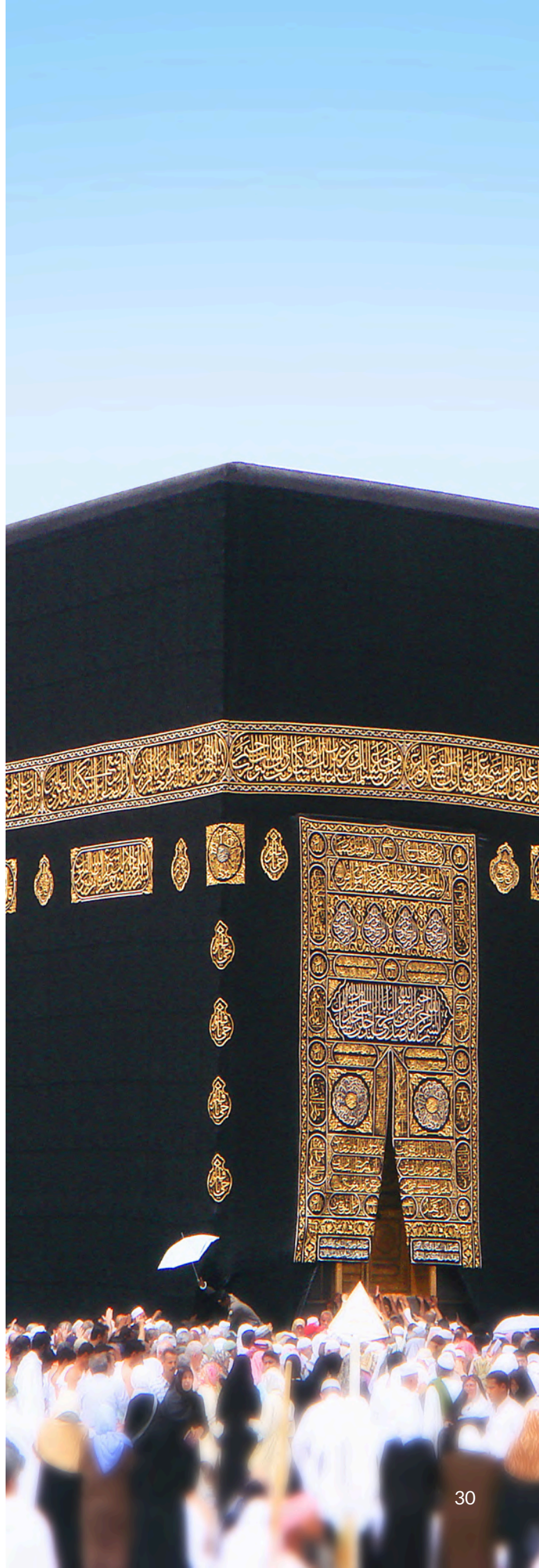
Revenez donc à Allah avant que l'éloignement ne devienne une habitude. Revenez à Lui par une invocation sincère, une prosternation humble, une lecture méditée du Coran et un moment de solitude où nul ne vous voit, si ce n'est Allah.

La Maison d'Allah demeurera le lieu vers lequel penchent les cœurs des croyants. Beaucoup ne pourront peut-être pas l'atteindre. Mais chacun peut atteindre le Seigneur de cette Maison. Si les cœurs s'élancent vers la Maison d'Allah, les âmes, elles, ont été créées pour s'élaner vers Allah Lui-même.

Ô Allah, attache nos cœurs à Toi, accorde-nous la sincérité du retour vers Toi et la douceur de Ton rappel. Accorde-nous de visiter Ta Maison sacrée.

Pardonne nos péchés, protège la France, son peuple et tous ceux qui y résident, et fais vivre chacun dans la sécurité, la paix et la concorde.

Qu'Allah répande Ses grâces, Sa paix et Ses bénédictions sur notre maître Mohamed ﷺ, sur sa famille et sur l'ensemble de ses compagnons.



Récits célestes

89 | LE HAJJ : UNE MÉMOIRE QUI CHEMINE

Par Cheikh Abdelkader Belabdi

Depuis lors, les chemins n'ont cessé de mener vers la même Maison. Les visages changent, les langues diffèrent, les itinéraires se transforment ; mais une seule chose demeure inchangée : cet appel ancien qui pousse les cœurs vers la même Maison, les mêmes rites, les mêmes paroles. Comme si le pèlerinage n'était pas seulement un voyage accompli par les hommes, mais une mémoire vivante qui continue de parcourir la terre.

Là-bas, dans cette vallée qui fut un jour vide de toute présence, excepté celle de l'invocation, l'histoire commença. Un homme y éleva les fondations de la Maison. Une femme y courut, un jour, entre deux monts, à la recherche de l'eau. Et un enfant, plus tard, verrait son nom devenir une part du sens même du sacrifice. Aucun d'eux ne savait alors que ces instants, en apparence modestes, deviendraient un jour des rites traversant les siècles ; ni que les pas de millions d'êtres humains viendraient, des milliers d'années plus tard, refaire les mêmes gestes, emprunter les mêmes traces.

C'est pourquoi le pèlerinage, dans son essence, ne ressemble pas seulement à un déplacement d'un pays vers un autre. Il est plutôt une entrée dans une mémoire de foi ancienne, qui conserve encore la chaleur de ses premiers commencements. Le pèlerin ne vient pas inventer une voie nouvelle ; il vient reprendre un chemin dé-



jà parcouru avant lui : celui d'Ibrahim, de Hajar et d'Ismâïl. Comme si, en ce lieu, la foi ne se transmettait pas uniquement par les mots, mais se vivait par le mouvement, la répétition et la marche.

Lorsque les hommes tournent autour de la Kaaba, ils ne tournent pas seulement autour d'un édifice de pierre ; ils gravitent autour d'un sens demeuré vivant à travers le temps. Et lorsque le pèlerin accomplit le va-et-vient entre as-Safa et al-Marwa, il reprend, parfois sans même en mesurer toute la portée, les pas d'une mère qui courait entre la peur et l'espérance, cherchant le salut de son enfant au cœur du désert. Même le sacrifice, que beaucoup ne per-



çoivent plus que comme un rite saisonnier, porte en lui, dans sa profondeur, l’empreinte de cette épreuve ancienne : ce moment où Ibrahim apprit que la proximité d’Allah peut parfois passer par ce que l’être humain aime le plus difficilement à offrir.

Ainsi, le pèlerinage devient quelque chose de plus vaste que les rites eux-mêmes. Il est une mémoire collective, que les livres ne sont pas seuls à préserver : les corps la gardent lorsqu’ils se mettent en mouvement, les lèvres lorsqu’elles répondent à l’appel, et les cœurs lorsqu’ils ravivent, chaque année, la première histoire du monothéisme.

C’est peut-être cela qui distingue le pèlerinage de tant d’autres rites dont le sens s’affadit avec le temps. Les époques changent, les civilisations se transforment, mais cette saison demeure capable de rassembler des millions d’êtres humains autour des mêmes gestes, des mêmes paroles et de la même direction.

Comme si la Révélation n’avait pas voulu que la mémoire de la foi reste une idée abstraite, mais qu’elle devienne une vie que l’on habite, une empreinte qui continue de se mouvoir dans le monde.

A une époque où tout s’accélère au point de risquer de perdre son sens, le pèlerinage apparaît comme une résistance paisible à l’oubli. Le monde moderne pousse l’être humain à vivre dans l’instant fugitif, tandis que le hajj le rattache de nouveau à une longue chaîne de significations déployées à travers le temps. Là-bas, l’homme sent qu’il n’est pas un individu isolé dans l’étroitesse du présent, mais le prolongement d’une histoire plus vaste que lui, commencée il y a de longs siècles, et qui demeure encore vivante.

C’est pourquoi le plus grand legs que le pèlerinage dépose dans l’âme n’est ni la fatigue du chemin, ni les images du voyage, mais ce sentiment profond que l’être humain peut vivre au cœur d’un sens plus ancien que lui, et plus durable que lui. Marcher là où marchèrent les premiers croyants. Redire les mêmes paroles que répétèrent des cœurs dont nous ignorons les noms, mais dont la trace demeure vivante, parce qu’ils s’étaient attachés à Allah.

C’est peut-être là le secret du fait que le pèlerinage ne s’achève jamais tout à fait lorsque les pèlerins retournent chez eux. Certaines routes prennent fin lorsque l’homme

atteint sa destination ; mais ce voyage-là se prolonge après son terme, car quelque chose de cette mémoire continue longtemps de marcher à l'intérieur du cœur.

Ainsi, le pèlerinage cesse d'être une simple saison passagère inscrite dans le calendrier. Il

devient le témoin vivant d'une vérité profonde : lorsque certains sens sont bénis par Allah, ils ne demeurent pas prisonniers du passé... Ils se transforment en une mémoire vivante, toujours en marche, qui continue de traverser le temps. ■



LE SAVIEZ-VOUS ?



QUAND LE HAJJ ÉTAIT LE VOYAGE D'UNE VIE

Par Cheikh Khaled Larbi

Entre les années 1920 et 1950, de nombreux musulmans vivant en France, ouvriers nord-africains, anciens tirailleurs, étudiants ou travailleurs immigrés, économisaient parfois toute une vie pour espérer accomplir le Hajj.

✓ Une réelle épreuve

A une époque où les salaires étaient modestes et les déplacements difficiles, le pèlerinage représentait un sacrifice immense. Certains vendaient des biens, d'autres travaillaient des années supplémentaires, tandis que des familles entières participaient discrètement au financement du départ d'un proche. Car le Hajj n'était pas considéré comme un simple voyage religieux. C'était le voyage d'une vie. Une réponse intime à l'appel d'Allah. Avant les vols modernes, beaucoup de pèlerins voyageaient par bateau, souvent depuis Marseille. Les traversées vers l'Égypte ou la mer Rouge duraient plusieurs semaines dans des conditions éprouvantes : chaleur étouffante, fatigue, promiscuité, maladies, longues attentes. Pour beaucoup, le voyage commençait dans l'épreuve bien avant l'arrivée à La Mecque. Et pourtant... ils partaient. Parce qu'au-delà de la difficulté matérielle, il y avait une aspiration plus forte : fouler la terre sainte, voir la Kaaba de leurs propres yeux et répondre à l'appel transmis depuis Ibrahim jusqu'au Prophète Mohammed ﷺ.

✓ La Mosquée de Paris, maison du Hajj

La Grande Mosquée de Paris joua très tôt un rôle essentiel dans l'accompagnement des pèlerins musulmans vivant en France. Inaugurée en 1926, elle devint un lieu de rencontre, d'orientation et de préparation pour ceux qui espéraient partir. Bien avant les plateformes numériques et les agences spécialisées, certains considéraient déjà la Mosquée comme une véritable « maison du Hajj ». On y cherchait des con-

seils, des contacts, des démarches administratives, ou simplement une parole rassurante avant le départ.

✓ Les souvenirs rapportés

Le retour du pèlerin transformait souvent tout un quartier. Familles, voisins et proches se réunissaient pour écouter les récits du voyage : la première vision de la Kaaba, les larmes devant Maqam Ibrahim, les foules venues des quatre coins du monde, le Talbiyah résonnant sous le ciel du Hijaz. On rapportait parfois de l'eau de Zamzam, quelques dattes, des parfums, des chapelets, ou un simple tissu parfumé venant des lieux saints. Mais le plus grand souvenir restait souvent invisible : un regard apaisé, une voix adoucie, une foi renouvelée.

✓ Un récit de génération en génération

Chez beaucoup d'enfants musulmans de France, le Hajj commençait bien avant le départ. Il naissait dans les récits des grands-parents, dans les photos accrochées au salon, dans les valises remplies de cadeaux de La Mecque, dans les larmes discrètes d'un départ à l'aéroport, dans les « Labbaik Allahumma Labbaik » entendus dès l'enfance. Le pèlerinage devenait alors une mémoire familiale transmise de génération en génération. Car le Hajj n'est pas seulement un voyage vers un lieu. C'est un voyage qui traverse les familles, les récits et les siècles. Et lorsque les avions remplacèrent les voiliers, lorsque les écrans remplacèrent les lettres et que les cartes d'embarquement remplacèrent les longues traversées... l'Appel, lui, demeura le même.

*Un appel qui soulève les âmes avant même les corps.
Un appel qui traverse les frontières sans jamais vieillir.
Un appel qui commence sur terre...
et qui conduit le cœur vers le Ciel.*

Le Coran m'a appris

51 | LE SACRIFICE N'EST PAS UNE AFFAIRE DE SANG... MAIS D'INTENTION

Par Cheikh Khaled Larbi

*Des mains peuvent offrir sans aimer.
Des lèvres peuvent invoquer sans vibrer.
Mais lorsqu'un cœur se tourne sincèrement
vers son Seigneur, le plus petit acte
devient immense auprès d'Allah.*

Le Coran m'a appris que le sacrifice n'est pas d'abord une question de chair ou de sang versé. Derrière chaque rite se cache une réalité plus profonde : celle de l'intention.

Allah dit : « Ni leurs chairs ni leurs sangs n'atteindront Allah, mais ce qui L'atteint de votre part, c'est la piété. » Ce verset recentre toute la spiritualité musulmane.

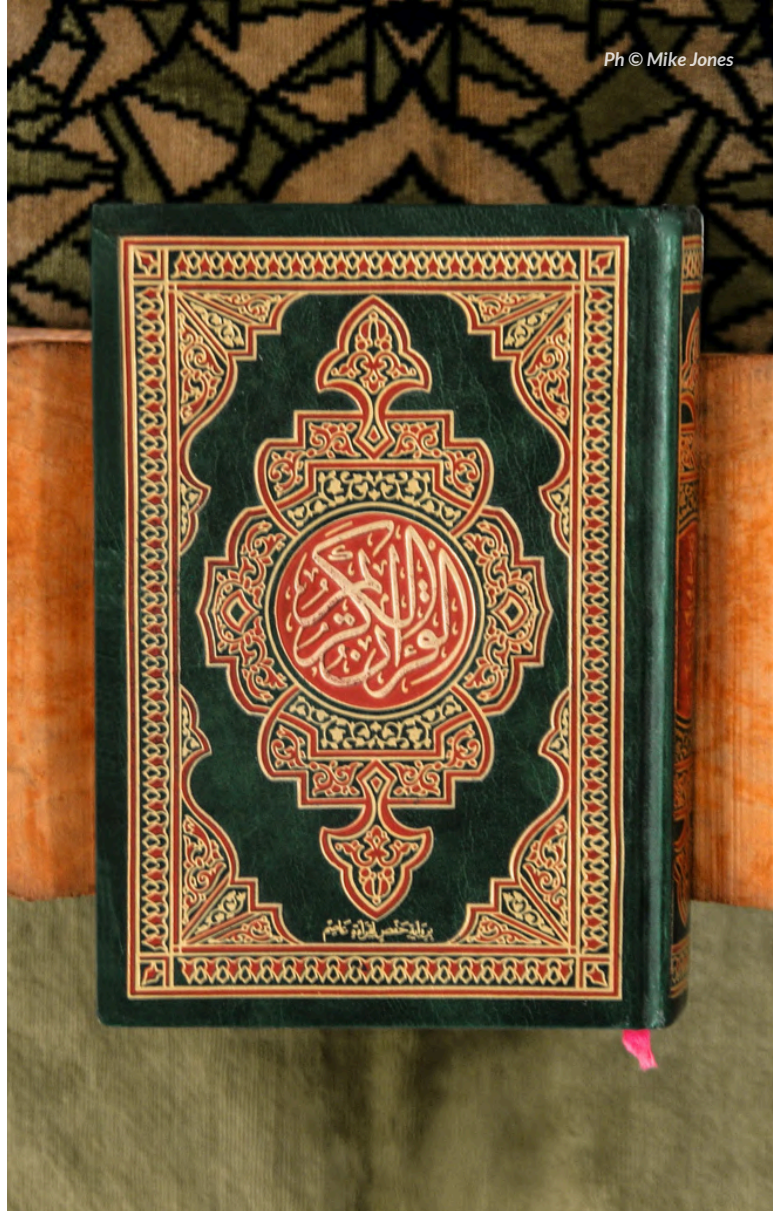
Car l'homme est souvent fasciné par ce qui se voit les apparences, les démonstrations, les chiffres, les gestes visibles.

Alors que le Coran ramène sans cesse vers ce qui ne se photographie pas : la sincérité, l'humilité, la crainte révérencielle, la pureté intérieure.

Le sacrifice d'Ibrahim n'était pas une démonstration destinée aux hommes. C'était une réponse intérieure adressée à Allah.

Le Coran m'a appris que la valeur d'un acte dépend de ce qu'il porte en lui.

Deux personnes peuvent accomplir exactement le même geste, prononcer les mêmes paroles ou donner la même somme... et pourtant, auprès d'Allah, la distance entre leurs œuvres peut être immense. Pourquoi ?



Dans une époque dominée par l'exposition permanente, cette éducation du cœur devient essentielle. Nous vivons dans une civilisation où tout semble devoir être montré : les repas, les voyages, les émotions, les œuvres de bien, parfois même les actes d'adoration.

Le croyant est alors confronté à une question difficile : comment préserver la sincérité dans une civilisation de la visibilité ?

Le danger n'est pas seulement de tromper les autres. Le plus grand danger est parfois de se tromper soi-même.

Le Coran m'a appris que le cœur est le véritable lieu du sacrifice.

Le premier sacrifice est intérieur : sacrifier son orgueil, son besoin du regard des autres, ses passions injustes, ses rancunes, ses hypocrisies secrètes.

Voilà peut-être les sacrifices les plus difficiles.

Le couteau d'Ibrahim n'a pas seulement traversé une épreuve familiale.

Il a traversé l'attachement humain pour le replacer sous la lumière de l'obéissance divine.

Le Coran nous apprend que la foi authentique n'est pas une émotion religieuse passagère, mais une transformation progressive du cœur : apprendre à donner sans attendre, aimer sans posséder, patienter sans désespérer, obéir sans marchander.

Le Coran m'a appris que la piété n'est pas du spectacle.

La vraie piété est souvent discrète. Elle se cache parfois dans une invocation nocturne, une larme inconnue, un pardon silencieux, une aide que personne ne remarquera jamais.

Le Coran casse constamment la logique de l'apparence.

Il nous rappelle que certains actes immenses aux yeux des hommes peuvent être vides auprès d'Allah, tandis que des œuvres invisibles peuvent peser lourd dans la balance divine.

Le Hajj n'est pas du tourisme spirituel.

Le jeûne n'est pas une simple privation.

L'aumône n'est pas une opération sociale.

Le sacrifice n'est pas une tradition culturelle.

Chaque rite possède une âme intérieure. Et lorsque cette âme disparaît, les actes risquent de devenir mécaniques.

Notre époque maîtrise parfaitement les formes : organisations rapides, contenus religieux instantanés, applications spirituelles, conférences en ligne. Mais savons-nous encore ralentir devant Allah ?

Le Coran ne cherche pas seulement à informer l'homme. Il cherche à le transformer.

Le Coran m'a appris que l'intention donne vie aux œuvres.

Une œuvre immense sans sincérité peut devenir poussière.

Une œuvre minuscule portée par une intention pure peut devenir montagne.

C'est l'une des plus grandes miséricordes divines : Allah n'ouvre pas seulement la porte aux plus riches, aux plus savants ou aux plus influents. A tous, Il ouvre la porte de la sincérité.

Ainsi, un sourire peut devenir adoration, une parole douce peut devenir lumière, un sacrifice



modeste peut devenir immense.

Le Coran m'a appris que la vraie noblesse ne réside pas dans ce que l'homme montre... mais dans ce qu'il porte secrètement entre lui et son Seigneur.

Car les apparences disparaissent, les voix s'éteignent et les images se dissipent... mais la sincérité, elle, demeure auprès du Seigneur des mondes. ■

LA JEUNESSE FRANÇAISE DE CONFESSION MUSULMANE

Découvrons-la

33- LE HAJJ, ENTRE OSTENTATION ET COMMUNICATION

Par Cheikh Abdelali Mamoun

Youssef : Jeune pèlerin, téléphone à la main, fait des lives sur les réseaux.

Marchant près de lui, Amina : Femme pèlerine, discrète et réfléchie.

Juste derrière eux, Hassan : Pèlerin plus âgé, attaché à la sincérité spirituelle.

Le soleil se lève doucement. Les pèlerins marchent lentement en direction des Jamarates. Youssef tient son téléphone face à lui.

Youssef (en live) : « Salam à tous... regardez cette ambiance... c'est incroyable. Je voulais partager ce moment avec vous. Peut-être que ça donnera envie à d'autres de venir un jour... ».

Il coupe le live quelques secondes. Hassan le regarde.

Hassan : « Tu filmes beaucoup, mon fils ».

Youssef lui sourit : « Oui... Ammi, je veux montrer la beauté du pèlerinage. Aujourd'hui, tout passe par les réseaux. Ça peut transmettre quelque chose de fort ».

Amina : « Transmettre... oui. Mais parfois, je me demande : est-ce qu'on vit vraiment le moment quand on le filme sans arrêt ? »

Youssef : « Mais si personne ne partage, les gens ne voient qu'une image lointaine du pèlerinage. Moi, je veux montrer l'émotion réelle ».

Hassan : « L'intention change tout. Partager pour inspirer, c'est une chose, se montrer soi-même au centre... c'en est une autre.

Youssef (hésite) : « Vous pensez que je fais ça pour me montrer ? ».

Hassan : « Je ne te juge pas. Même nous, parfois, on ne connaît pas totalement nos intentions. Le danger des réseaux, c'est qu'ils transforment facilement le sacré en spectacle et la sincérité en ostentation. Le Prophète ﷺ a explicitement nommé l'ostentation (Erriyâ) comme étant le polythéisme mineur, car elle consiste à accomplir un acte d'adoration pour être vu, entendu ou loué par les gens, au lieu de rechercher uniquement l'agrément d'Allah. L'acte, bien que valide en apparence, est alors vidé de sa sincérité ».



Amina : « Avant, certains gardaient leurs émotions spirituelles dans le silence. Aujourd'hui, tout devient « contenu » : les prières, les larmes, les invocations... »

Youssef : « Mais témoigner, ce n'est pas forcément de l'ostentation. Quand quelqu'un partage une parole spirituelle, ça peut toucher des milliers de personnes ».

Amina : « C'est vrai. Une vidéo peut éveiller une conscience en lui donnant envie de prier. Elle permet aussi de rassurer les proches que l'on a quitté, et même de créer des liens avec la communauté.

Hassan : « Oui... les réseaux ne sont ni bons ni mauvais. Tout dépend de l'état du cœur de celui qui les utilise ».

(Un silence. On entend les pas et le talbiya des pèlerins.)

Youssef : « Parfois, quand je filme... je me demande si je cherche à garder un souvenir... ou à prouver que j'étais là ? ».

Amina : « Nous vivons dans une époque où l'on croit parfois qu'un moment n'existe vraiment que s'il est publié ».

Hassan : « Or certains moments sacrés méritent d'être vécus uniquement entre soi... et Dieu ».

Youssef (range lentement son téléphone) : « Alors... comment trouver l'équilibre ? »

Amina : « Peut-être en se posant une question simple avant chaque publication : "Est-ce que je partage pour transmettre... ou pour être vu ?" »

Hassan : « Et accepter que certaines émotions n'aient pas besoin d'audience pour avoir de la valeur ».

Youssef regarde les pèlerins autour de lui : « Je crois qu'aujourd'hui... je vais marcher sans filmer ».

Amina sourit : « Et peut-être que ce sera là, ton plus beau souvenir ».
Les trois avancent dans le silence du pèlerinage.



Regard fraternel

107 | LECTURE CROISÉE SUR LE SACRIFICE DU PROPHÈTE ABRAHAM

Par Nassera Benamra

Personnage central des trois monothéismes, le prophète Ibrahim (Abraham), paix sur lui, traverse les récits du judaïsme, du christianisme et de l'islam comme une mémoire commune, à la fois proche et différente. Derrière l'épreuve du sacrifice se dessine bien plus qu'un acte de foi, une interrogation universelle sur l'obéissance, le renoncement, la confiance et le rapport à l'autre, et aussi la valeur de la vie humaine. Sans chercher à effacer les divergences entre les croyances, ce récit fondateur ouvre un espace de rencontre où chacun peut reconnaître, dans la foi de l'autre, une part de sa propre humanité.

Un prophète commun qui relie sans confondre

Dans les trois traditions monothéistes, Abraham / Ibrahim apparaît comme l'exemple du croyant par excellence. Dans le récit biblique, il est l'homme de l'appel et de la promesse. Appelé à quitter sa terre, sa famille et ses certitudes pour suivre un Dieu encore inconnu, il devient le dépositaire d'une alliance fondée sur la foi, la descendance et la terre. Son parcours est marqué par l'épreuve, le doute, l'hospitalité, mais surtout par une confiance absolue en Dieu, culminant dans l'épisode du sacrifice d'Isaac, où il accepte de remettre entre les mains divines ce qu'il a de plus précieux.

Le Nouveau Testament s'inscrit dans cette continuité tout en donnant à Abraham une portée plus universelle encore. Sous l'impulsion de



Ph © Wolfgang Krzemien

Paul, l'Apôtre, Abraham devient moins le père d'un peuple particulier que le modèle de tous les croyants. Sa foi prime désormais sur l'appartenance ethnique ou sur la Loi. Il est présenté comme celui qui a cru avant toute institution religieuse, ouvrant ainsi la promesse divine à l'ensemble des nations à travers Jésus Christ.

Dans l'islam, Ibrahim occupe également une place centrale. Modèle de droiture et de soumission totale à la volonté divine, il est considéré comme un croyant universel, antérieur aux divisions religieuses. Le Coran reprend plusieurs épisodes du récit biblique tout en leur donnant une signification nouvelle. La destruction des idoles, la construction de la Kaaba Charifa avec son fils Ismaël, ou encore l'épreuve du sacrifice, généralement associée dans la religion musulmane à Ismaël plutôt qu'à Isaac. A travers ce prophète, l'islam voit en Ibrahim (paix sur lui) l'incarnation même de la foi pure et de l'abandon confiant à Dieu.

Malgré leurs différences d'interprétation, les trois traditions se rejoignent ainsi autour d'un même prophète, celui qui accepte de se mettre en marche, de renoncer à lui-même et de faire confiance à Dieu.

Le récit du sacrifice dans les trois traditions monothéistes

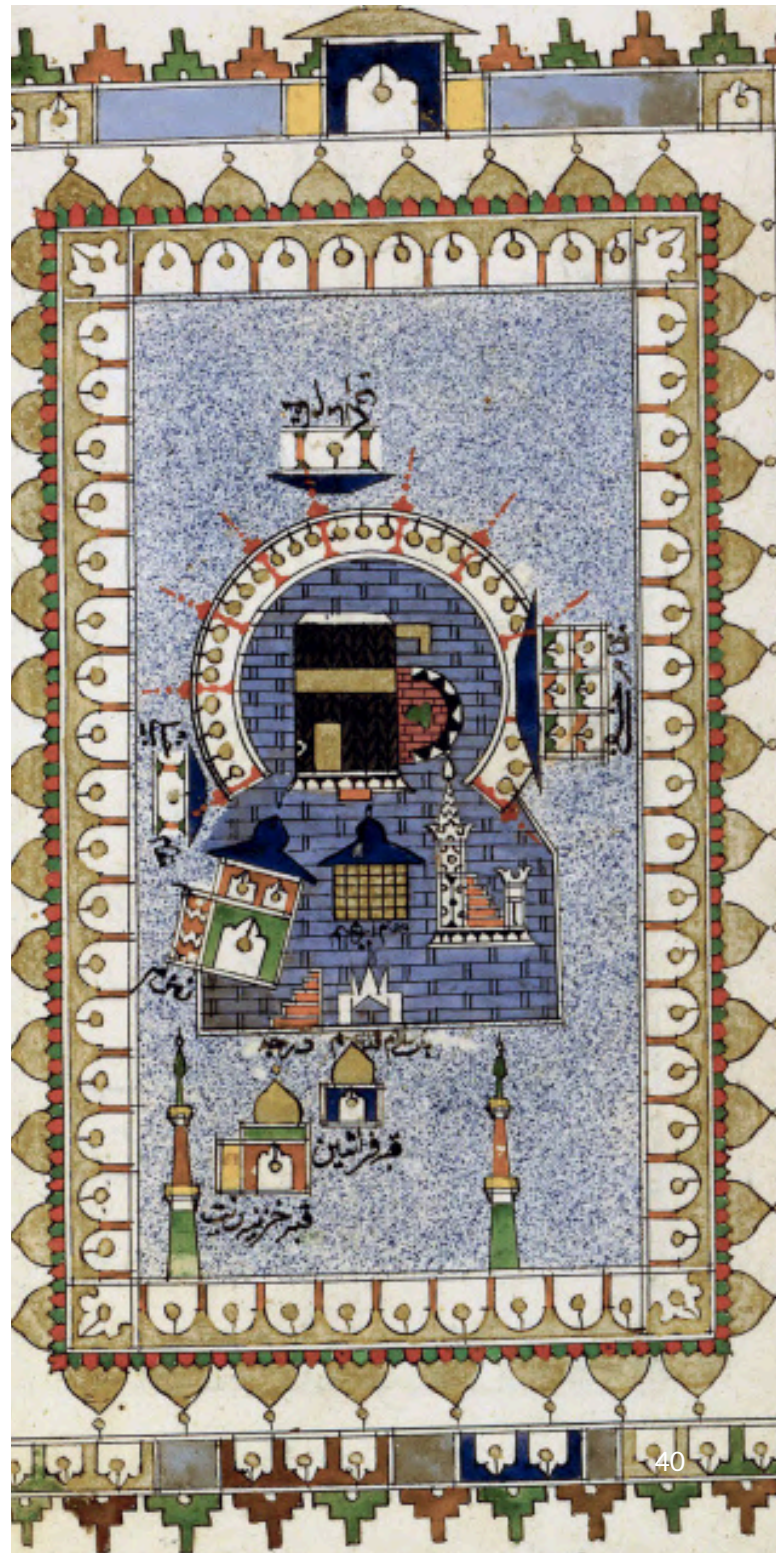
Dans les trois traditions monothéistes, l'épisode du sacrifice constitue l'un des récits les plus forts et les plus symboliques autour du prophète Abraham (paix sur lui). Les juifs parlent de la « ligature d'Isaac » ('Aqedat Yitzhaq), les chrétiens y voient le sacrifice d'Abraham annonçant celui du Christ, tandis que les musulmans commémorent la soumission totale d'Ibrahim (paix à son âme) à Allah à travers le sacrifice associé, dans le Coran, à Ismaël. Malgré leurs différences d'interprétation, les trois religions reconnaissent dans l'épisode du sacrifice une épreuve ultime de foi et de confiance en Dieu.

Dans la tradition juive, le récit symbolise avant tout l'obéissance absolue à la parole divine et la fidélité à l'Alliance. L'image d'Abraham prêt à sacrifier son fils devient l'une des représentations les plus importantes de l'art hébraïque. Les manuscrits mettent souvent l'accent sur le moment précis où le geste est interrompu par l'intervention divine. Isaac y apparaît lié sur l'autel, tandis qu'Abraham tient le couteau rituel du sacrifice. La scène insiste moins sur la violence que sur la foi et sur le refus final du sacrifice humain.

Dans le christianisme, cet épisode reçoit une lecture symbolique nouvelle, Isaac est perçu comme une préfiguration du Christ. Comme Jésus portant sa croix, Isaac porte le bois du sacrifice jusqu'au mont Moriah. Le sacrifice interrompu d'Isaac annonce alors, dans la pensée chrétienne, le sacrifice accompli du Christ pour le salut de l'humanité. C'est pourquoi les manuscrits et les œuvres chrétiennes développent souvent la scène en plusieurs épisodes dramatiques, mettant en parallèle Abraham et Dieu le Père, Isaac et le Christ.

Dans l'islam, Ibrahim (paix sur lui) représente le modèle parfait de la soumission à Dieu. Le

Coran ne nomme pas explicitement le fils destiné au sacrifice, mais la tradition prophétique a progressivement identifié Ismaël comme le fils choisi. Cet épisode est commémoré lors de l'Aid El-Adha, qui rappelle la confiance totale d'Ibrahim (paix sur lui) et l'acceptation de son fils. Dans l'iconographie musulmane, Ismaël est souvent représenté conscient et consentant au sacrifice, ce qui accentue encore la dimension spirituelle de l'épreuve.





L'Aïd

l'animal et le sophisme

Par **Hanane Saïdi**

L'Aïd al-Adha revient, et avec lui une rumeur tenace, entretenue par ceux qui ont tout intérêt à l'entretenir : la viande issue d'un animal préalablement étourdi serait illicite. C'est faux. Et c'est faux non par tolérance moderne ou par concession aux mœurs occidentales, mais à la lecture stricte des textes que les apôtres du littéralisme prétendent défendre. Quelques explications s'imposent.

Reprenons. Le verset central, al-Māida V, 3, énumère les modes de mort qui rendent la bête impure : étouffée, assommée à mort, tombée d'un précipice, encornée. Le critère qui les fonde tous est unique : la bête est morte avant la saignée. La condition de licéité, c'est l'inverse, « sauf celle que vous avez égorgée alors qu'elle vivait encore ». L'animal doit être vivant au moment de la lame. Pas conscient. Vivant.

Tout est là. L'électronarcose réversible, telle qu'elle se pratique dans les abattoirs européens avec des paramètres calibrés par les services vétérinaires, ne tue pas la bête. Elle suspend sa conscience le temps de la saignée. Si la lame n'intervenait pas, l'animal se réveillerait. Les vaisseaux jugulaires restent à sectionner, la trachée et l'œsophage aussi, le sang doit s'écouler, le nom doit être prononcé. Tous les critères de la dhakat sont réunis.

Alors qu'est-ce que la *dhakat* ? Le sacrificateur (*al-mudhakkī*) doit être musulman, juif ou chrétien selon la majorité des juristes, doué de discernement, et porteur d'une intention. L'animal doit appartenir à une espèce licite et conserver une « vie stable » (*ḥayat mustaqirra*), au moment où la lame intervient. L'instrument doit être tranchant et faire couler le sang. L'acte lui-même consiste à sectionner au moins trois des quatre conduits du cou, soit les deux veines jugulaires (*wadajayn*), la trachée (*ḥulqum*) et l'œsophage (*mari'*), avec des seuils variables d'une école à l'autre. Le sang doit s'écouler abondamment, et le nom d'Allāh doit être pro-

noncé, la *tasmiya* étant tenue pour obligatoire chez les Ḥanafites et les Malikites, simplement recommandée chez les Shafi'ites, conditionnante chez les Ḥanbalites.

La *dhakat* connaît trois modalités selon l'animal : *al-dhabḥ* signifie l'égorgeage par la gorge, pour les bovins, ovins, caprins et volailles ; *al-naḥr*, l'incision à la base du cou, pour les camélidés ; *al-aqr*, la blessure mortelle infligée au gibier non capturable. Ce qu'on appelle communément l'« abattage rituel » musulman correspond, en réalité, à l'application des règles de la *dhakat* dans la modalité du *dhabḥ*. Que disent les autorités classiques ? La plus haute instance sunnite, al-Azhar, a tranché depuis longtemps. Le cheïkh Mahmud Shaltut, Grand imam d'Al-Azhar entre 1958 et 1963, a validé l'étourdissement préalable à la condition de réversibilité, et le Comité égyptien de la fatwa de l'institution azharienne a confirmé la conformité de l'électroneurose dès 1978. La Ligue islamique mondiale elle-même, dont le siège est à La Mecque et qui est traditionnellement présentée comme la voix du sunnisme institutionnel saoudien, a statué dans le même sens en 1987 lors de son 10e Conseil de la jurisprudence islamique. La JAKIM malaisienne et la MUI indonésienne ont suivi. Difficile de faire plus orthodoxe.

Reste l'esprit. Le hadith de Shaddad ben Aws, rapporté par Muslim, est sans ambiguïté : « Allah a prescrit l'iḥsan en toute chose. Quand vous égorgez, égorgez avec excellence ; aiguissez votre lame et épargnez la souffrance à vot-



Ph © Darksight Image

re bête. » Le Prophète n'a pas exigé que la bête souffre. Il a exigé qu'elle souffre le moins possible. Un procédé qui supprime la douleur sans rompre la *dhakat* ne contredit pas la Sunna. Bien au contraire il la sert.

Et l'on touche ici au vrai débat, celui que les marchands du Temple ne veulent surtout pas voir s'ouvrir : la fidélité aux textes n'est pas la lecture la plus dure, c'est la lecture la plus juste. Confondre la dureté avec la rigueur, c'est un aveu d'inculture religieuse. C'est aussi, parfois, un calcul. C'est aussi, parfois, un calcul politique.

Abraham, dont l'Aïd commémore le geste, n'a pas voulu faire souffrir son fils. Il a voulu obéir. L'ange a retenu sa main, et un bélier a été substitué. Le sens du sacrifice tient dans cette substitution : la vie n'est pas due à la douleur, elle est due au don. Que ceux qui invoquent la tradition pour exiger la souffrance méditent ce que la tradition leur dit vraiment. ■



Résonances abrahamiques

32 | DOIT-ON SACRIFIER À DIEU ? UN DÉBAT BIBLIQUE

Par Raphaël Georgy

Avant l'islam, le rite du sacrifice fait l'objet d'un foisonnant débat, d'abord à l'intérieur du judaïsme, puis entre juifs et chrétiens. Des prophètes à la Réforme, la question occupe juifs et chrétiens : qu'est-ce qui rapproche vraiment de Dieu ?

« Je hais, je méprise vos fêtes (...) Je ne regarde pas vos sacrifices de bêtes grasses », fait dire le prophète Amos à Dieu lui-même, dans la Bible juive, au VIII^e siècle avant l'ère chrétienne. Dieu rejette les rites qu'il a lui-même prescrits. Osée reprend : « Car c'est l'amour que je désire, et non le sacrifice » (Osée 6, 6). Toute une lignée prophétique se dresse contre un culte exemplaire mais qui ignore le plus fragile entre deux prières. Pour les prêtres, le culte sacrificiel est prescrit par la Torah. Le débat est interne au judaïsme.

A Jérusalem, on ne cesse de sacrifier. Matin et soir, un agneau brûle sur l'autel (Exode 29). Le jour des Expiations, le Yom Kippour, deux victimes. Le grand prêtre offre un taureau pour les fautes, un second bouc, chargé symboliquement des péchés du peuple, part au désert. C'est le « bouc émissaire » (Lévitique 16). Sacrifier, qorbān en hébreu, c'est rapprocher.

En 70 de notre ère, les armées du général romain Titus, futur empereur, rasant le Temple, ce qui met fin aux sacrifices dans le judaïsme. Le Talmud raconte alors une scène fondatrice. Devant les pierres, Rabbi Yehoshua gémit : « Le lieu où étaient expiés les péchés d'Israël est détruit ! » Rabban Yohanan ben Zakkaï le coupe : « Mon fils, nous avons une autre expiation aussi efficace : les actes de bonté. Comme il est dit : « Car c'est la bonté que je désire, et non le sacrifice » (Osée 6, 6). Trois substituts rempla-



cent le Temple : prière, étude de la Torah, gestes de bonté.

*

Mille ans plus tard, le philosophe juif Maïmonide va beaucoup plus loin. Dans son Guide des égarés, il avance une thèse audacieuse : Dieu n'aurait jamais voulu de sacrifices. Pour détacher les Hébreux du paganisme, il aurait simplement toléré ce culte qu'ils connaissaient déjà, le temps qu'ils s'élèvent vers la prière. Nahmanide, son contemporain, rejette farouchement cette interprétation. Pour lui, le sacrifice opère réellement le rapprochement.

Côté chrétien, la rupture passe par Jésus. Le jeune homme de Nazareth est un juif observant : il monte au Temple, paie l'oblation prescrite pour la purification de sa mère (Luc 2, 24). Mais il cite Osée à son tour : « Allez apprendre ce que signifie : "Je veux la miséricorde, et non le sacrifice" » (Matthieu 9, 13). Sa mort, à la veille de Pâque, sera relue par les premiers chrétiens comme un sacrifice absolu qui rend tous les autres caducs. L'épître aux Hébreux le formulera ainsi : « Après avoir offert pour les péchés un unique sacrifice, il s'est assis pour toujours à la droite de Dieu » (Hébreux 10, 12). Paul, lui, déplace ailleurs le mot : « Offrez vos corps en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu : c'est là votre culte spirituel » (Romains 12, 1). Le sacrifice n'est plus un geste rituel. Il devient une manière d'exister.



Trois siècles passent. Augustin d'Hippone, l'un des grands commentateurs chrétiens des premiers siècles, résume la conviction commune : « Le vrai sacrifice est toute œuvre faite pour adhérer à Dieu » (La Cité de Dieu X, 6). Le rite s'est déplacé vers la vie intérieure pour devenir spirituel.

Au XVI^e siècle, le débat s'ouvre à nouveau. Luther tonne : la messe catholique trahit l'épître aux Hébreux, on ne peut pas offrir le Christ à nouveau, lui qui « s'est offert lui-même une fois pour toutes ». Calvin enchérit, plus radical encore : « Le sacrifice de la messe est un blasphème intolérable contre Christ. » Le concile de Trente riposte : « Si quelqu'un dit que, dans la messe, n'est pas offert à Dieu un véritable et authentique sacrifice, qu'il soit anathème. »

Le rapprochement prendra quatre siècles. A Lima, en janvier 1982, un texte œcuménique met enfin d'accord catholiques, protestants et orthodoxes. L'eucharistie, lit-on, est « le mémorial du Christ crucifié et ressuscité, signe vivant et efficace de son sacrifice unique ».

Voilà le débat où s'inscrit le Coran. « Ni leurs chairs ni leurs sangs n'atteignent Dieu, mais c'est votre piété qui l'atteint » (Coran 22, 37). La parole continue la critique d'Amos et fait écho à la sagesse de Yohanan ben Zakkaï. L'arabe *qurbān* désigne aussi bien l'offrande de l'Aïd El-Adha que le rapprochement intérieur : c'est, comme l'hébreu *qorbān*, la même racine sémitique. Un sacrifice qui ne s'accompagne pas d'un cœur transformé, prêt à agir selon la vie que Dieu veut, demeure vain.



SABIL AL-IMAN

éclats spirituel de la semaine

111



Le licite à l'ère numérique : Quand la foi traverse les écrans sans perdre son âme

Par Cheikh Khaled Larbi

Dans un monde où le clic est devenu réflexe et où tout semble instantané, le croyant demeure appelé à chercher le licite avec lumière, mesure et sincérité. Car si les outils changent, les principes, eux, ne changent guère.

Le numérique a profondément transformé nos habitudes : communiquer, apprendre, donner, voyager et même pratiquer certains actes religieux. Quelques secondes suffisent aujourd'hui pour suivre une conférence religieuse, verser une aumône à l'autre bout du monde ou mandater un sacrifice de l'Aïd dans un pays lointain. Mais une question essentielle demeure : Comment préserver l'éthique du licite dans un univers rapide, dématérialisé et parfois opaque ?

Car en islam, le halal ne se limite pas à distinguer le permis de l'interdit. Il touche aussi : l'intention, la justice, la transparence, la confiance et la responsabilité morale du croyant.

LE SACRIFICE À DISTANCE : FACILITÉ MODERNE OU ÉLOIGNEMENT DU RITE ?

A chaque Aïd El-Adha, des millions de musulmans mandatent aujourd'hui des associations ou des plateformes pour accomplir le sacrifice dans d'autres pays frappés par la pauvreté ou la crise. Quelques clics suffisent parfois pour choisir un pays, régler un montant et recevoir ensuite une confirmation numérique.

La majorité des savants reconnaissent la validité du sacrifice délégué lorsque certaines condi-

tions sont respectées : une intention sincère, un mandataire fiable, le respect des règles religieuses et la transparence dans l'organisation. Mais le numérique introduit aussi de nouveaux défis.

Autrefois, la confiance reposait souvent sur la proximité humaine. Aujourd'hui, une simple publication peut convaincre des milliers de personnes.

Des vidéos émotionnelles circulent.

Des campagnes religieuses se multiplient.

Des plateformes promettent transparence et récompense spirituelle.



Mais le croyant ne peut confondre visibilité et fiabilité. Le Coran rappelle : « Ô vous qui avez cru ! Si un pervers vous apporte une nouvelle, vérifiez-la... »

Cette exigence de vérification devient aujourd'hui une véritable éthique numérique. Car la technologie facilite l'action... mais elle peut aussi éloigner de la vigilance morale.

LE RISQUE D'UNE FOI AUTOMATISÉE

L'un des dangers silencieux de notre époque est la transformation progressive des actes spirituels en gestes automatiques. Commander un sacrifice en ligne peut être utile et bénéfique. Mais lorsque le rite devient un simple paiement effectué entre deux notifications, une question apparaît : Le cœur est-il encore pleinement présent dans l'adoration ?

Le sacrifice d'Ibrahim n'était pas un acte technique. C'était une épreuve intérieure. Or notre époque risque parfois de vider les rites de leur profondeur symbolique.

Nous vivons dans une société où l'on écoute le Coran en accéléré, l'on consomme les rappels religieux comme des contenus rapides, et où l'émotion numérique remplace parfois la transformation intérieure.

Le défi contemporain n'est donc pas seulement technologique. Il est spirituel.

ENTRE MODERNITÉ ET FIDÉLITÉ

L'islam n'est pas hostile à la modernité. Le problème n'est pas l'outil, mais l'usage que l'homme en fait.

Le numérique peut diffuser le savoir, faciliter les dons, rapprocher les familles, aider les plus pauvres, transmettre la mémoire spirituelle.

Mais il peut aussi banaliser les rites, nourrir l'ostentation, accélérer la superficialité et transformer la religion en simple contenu consommable.

Le croyant doit donc développer une véritable vigilance numérique : vérifier avant de partager, réfléchir avant d'acheter, purifier son intention avant de publier et préserver la dignité du sacré dans un monde dominé par l'instantané.

LE LICITE : UNE LUMIÈRE AVANT D'ÊTRE UNE RÈGLE

Réduire le halal à une simple liste d'autorisations et d'interdictions serait appauvrir profondément la tradition islamique.

Le licite n'est pas seulement ce qui est techniquement permis.

C'est ce qui élève l'âme sans troubler la conscience.

A l'ère numérique, le croyant n'est donc pas appelé à fuir son époque.

Il est appelé à l'habiter avec discernement.

Car la lumière de la foi ne dépend ni du papier ni de l'écran.

Elle dépend du cœur qui cherche Allah au milieu du bruit du monde.

Et lorsque les écrans dispersent les regards, le croyant protège encore son intention. Car la foi véritable ne se télécharge pas : elle se cultive, se purifie et s'élève... jusqu'à illuminer l'âme comme l'aube illumine l'horizon. ■

Invocation

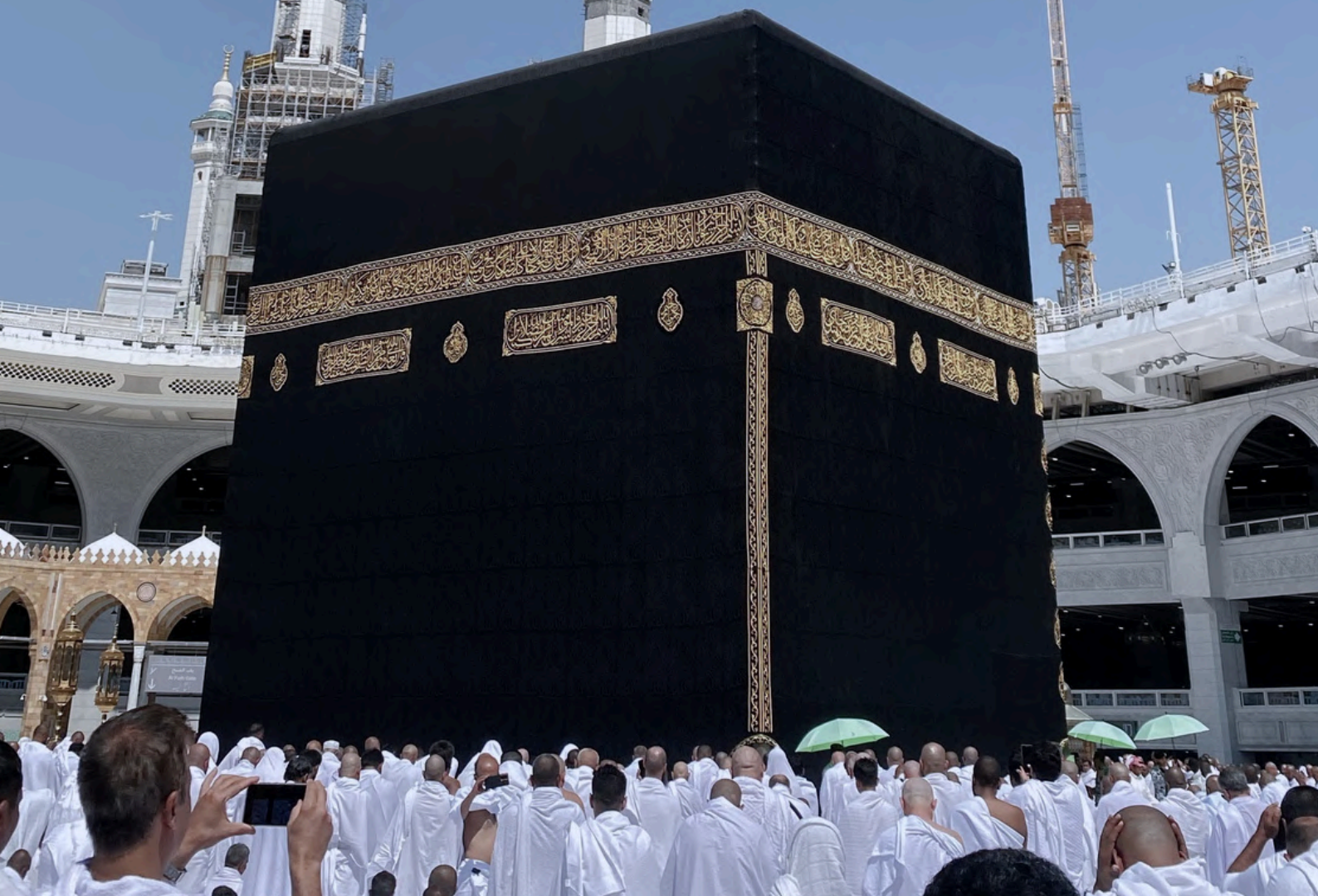


Ô Allah,

Toi qui appelles les cœurs avant d'appeler les corps,
Toi qui guides vers Ta Maison ceux que Tu as choisis parmi Tes serviteurs,
Fais de nos voyages des retours vers Toi,
Et de nos retours des commencements vers la droiture.

Ô Seigneur des plaines de Mina et des nuits de Muzdalifah,
Purifie nos intentions lorsque le monde aime les apparences,
Préserve nos âmes lorsque les écrans dispersent les regards,
Et accorde-nous une foi qui demeure sincère même loin des applaudissements des hommes.

Apprends-nous le sacrifice d'Ibrahim :
Non celui du sang seulement,
Mais celui de l'orgueil, de l'injustice et des attachements qui éloignent de Toi.
Fais de nos maisons des lieux où le Hajj se transmet avant même d'être accompli :
Par une parole douce, une photo ancienne, une gourde de Zamzam,
Un récit raconté après la prière du soir,
Et des enfants qui grandissent en aimant La Mecque avant de l'avoir vue.





Le Hadith de la semaine

109 | « TEL LE JOUR OÙ SA MÈRE L'A MIS AU MONDE... » : LE SENS PROFOND QUE BEAUCOUP DE GENS NÉGLIGENT

Par Cheikh Younes Larbi

D'après Abou Hourayra, qu'Allah l'agrée, le Prophète ﷺ a dit :

« *Quiconque accomplit le pèlerinage pour Allah, sans commettre ni obscénité ni perversité, reviendra tel le jour où sa mère l'a mis au monde.* »

RAPPORTÉ PAR EL-BOUKHÂRÎ

Et dans une autre narration : « *Quiconque accomplit le pèlerinage vers cette Maison sans commettre ni obscénité ni perversité reviendra tel le jour où sa mère l'a mis au monde.* »

Paroles prophétiques concises dans leur formulation, mais immenses par leurs significations et leurs horizons spirituels ; d'autant plus qu'elles évoquent cette transformation intérieure profonde qui fait revenir l'homme du pèlerinage comme s'il entamait une existence nouvelle. Pourtant, beaucoup de personnes s'arrêtent à l'apparence de cette expression et pensent que le fait de revenir « tel le jour où sa mère l'a mis au monde » ne signifie rien de plus qu'un simple pardon des péchés. Or, le hadith est bien plus profond que cela, car il décrit un être humain dont le cœur, l'âme et le regard porté sur la vie et sur les gens sont entièrement renouvelés.

Allah, Exalté soit-Il, dit : « Le pèlerinage a lieu durant des mois connus. Quiconque s'y engage devra s'abstenir de toute obscénité, de toute perversité et de toute dispute durant le pèlerinage ». (El-Baqara : 197).



Le Hajj agréé par Allah est ainsi un voyage béni vers la Maison Sacrée, accompagné d'une discipline morale et spirituelle rigoureuse qui maîtrise à la fois la langue, le comportement et l'intention. La parole du Prophète ﷺ : « Qui-conque accomplit le pèlerinage pour Allah » renvoie au fondement même de l'acceptation des œuvres : la sincérité absolue. Le pèlerin doit rechercher exclusivement le Visage d'Allah, non le commerce, ni la réputation, ni une simple expérience touristique ou sociale, mais répondre à cet appel antique lancé par Ibrahim, paix sur lui, lorsqu'il invita les hommes au pèlerinage. Depuis lors, les cœurs n'ont cessé d'être attirés vers la Maison antique au fil des siècles, mus par cet appel divin extraordinaire.

Dans notre réalité contemporaine, le pèlerinage est désormais lié à une organisation administrative précise : inscriptions, tirages au sort, procédures officielles... Tout cela relève, en apparence, de l'organisation et de la régulation des flux afin d'assurer une certaine équité entre les personnes. Toutefois, cela ne change en rien la vérité essentielle : parvenir au Hajj demeure avant tout une grâce et une faveur accordées par Allah avant d'être le résultat de documents ou de chiffres.

Combien de personnes ont rempli toutes les conditions, se sont inscrites à plusieurs reprises, sans jamais être retenues au tirage au sort ! Pourtant, il ne convient pas de considérer ces personnes comme privées de miséricorde ou rejetées par Allah, comme certains le pensent. Bien au contraire : elles se trouvent dans une immense porte de récompense, car elles ont vécu l'intention du pèlerinage, sincèrement attaché leur cœur à la Maison Sacrée et renou-

velé leur demande à plusieurs reprises. Les savants ont d'ailleurs rappelé que l'homme peut atteindre par son intention ce que d'autres n'atteignent que par leurs œuvres, car Allah regarde les cœurs avant les corps, et accorde à chacun selon la sincérité de son orientation vers Lui.

Ainsi, celui à qui le Hajj n'a pas encore été accordé ne se trouve nullement exclu du cercle de la grâce divine, il traverse plutôt une épreuve éducative où sont éprouvées son intention et sa patience. Le fait de renouveler l'inscription constitue en lui-même une persistance dans la demande et l'aspiration vers Allah. Peut-être même qu'Allah lui inscrit à chaque tentative la récompense de l'attente, de la préparation et du désir sincère, jusqu'au moment où Lui, Glorifié soit-Il, décrètera pour lui l'autorisation de répondre à Son appel.

Quant au sens de la parole prophétique : « Il reviendra tel le jour où sa mère l'a mis au monde », il signifie un retour sans péché, comme si l'être humain retrouvait l'état originel de pureté précédant l'accumulation des fautes. Les savants ont également mentionné que le sens apparent du hadith indique le pardon des péchés, qu'ils soient mineurs ou majeurs, lorsque le pèlerinage est véritablement agréé par Allah, tout en maintenant les droits des créatures, lesquels ne s'effacent que par restitution ou pardon.

Cela nous ouvre à une compréhension particulièrement fine : le Hajj, tout en étant un « lavage des péchés », est également une reconstruction intérieure de l'être humain dans sa pensée, sa parole, ses relations et son comportement.

Le sens recherché n'est donc pas uniquement l'effacement des fautes des registres, mais l'entrée dans un état nouveau de pureté intérieure : les rancœurs s'allègent, les duretés du cœur s'adoucissent, et l'homme devient plus proche de la miséricorde, de la sincérité et de l'humilité. Voilà précisément le sens que beaucoup de gens négligent lorsqu'ils réduisent les effets du Hajj à des apparences, à des titres honorifiques ou à la seule exécution des rites.

C'est pourquoi le hadith pose une condition essentielle : « sans commettre ni obscénité ni

perversité », car le pèlerinage n'est pas un lieu d'abandon moral ou de débordement émotionnel, il est une véritable école de maîtrise de soi. Le terme rafath englobe toute obscénité dans les paroles, les actes ou leurs préliminaires, tandis que le foussoûq désigne toute sortie de l'obéissance à Allah : désobéissance, querelles ou atteinte aux gens.

Le Hajj révèle ainsi la véritable nature de l'homme : saura-t-il maîtriser son âme dans les circonstances les plus éprouvantes : foule, fatigue, divergences, ou sera-t-il dominé par ses penchants ? Celui qui triomphe dans cette épreuve revient purifié, car il aura combattu son âme dans les moments de difficulté.

Il est également important de souligner que cette immense purification ne saurait être dissociée des droits des serviteurs d'Allah. Quel que soit le degré d'adoration atteint par une personne, les injustices commises envers autrui ne disparaissent pas d'elles-mêmes, elles nécessitent restitution ou pardon. L'islam ne construit jamais la spiritualité au détriment de la justice, mais les unit harmonieusement.

Ainsi, la perfection du Hajj réside aussi dans le fait de revenir en ayant purifié ses relations, rendu les droits dus et demandé pardon à ceux que l'on a offensés. Car les cœurs ne sont pas purifiés uniquement à La Mecque, ils le sont également dans les foyers et dans les relations quotidiennes.

L'homme ne peut réaliser pleinement le sens de « tel le jour où sa mère l'a mis au monde » alors qu'il porte dans son cœur une injustice envers les serviteurs d'Allah, une rupture des liens de parenté, des biens appartenant à autrui qu'il n'a pas restitués ou des conflits qu'il refuse de réparer. La pureté du Hajj est donc une transformation réelle qui se manifeste avant tout dans la manière de traiter les gens.

A notre époque, où les rancœurs se multiplient, où les soupçons envahissent les relations et où les liens humains s'affaiblissent, il arrive même que l'on interprète mal les paroles ou les attitudes des personnes les plus proches. Dès lors, le sens du Hajj devient plus profond que jamais, puisqu'il nous appelle à réordonner notre monde intérieur avant même de voyager

vers les lieux sacrés. Le Hajj ne saurait être complet avec un cœur chargé de haine, de rupture ou de mauvais soupçons, car ces réalités contredisent l'essence même du pèlerinage fondée sur la pureté et le détachement.

D'un autre côté, l'une des plus grandes vérités que beaucoup négligent aujourd'hui est que le départ vers le Hajj constitue, en réalité, une invitation divine. Une invitation qui traverse les siècles : Allah choisit pour Sa Maison qui Il veut, et en détourne qui Il veut, selon une sagesse que les hommes ne sauraient pleinement embrasser. L'inclination du cœur vers le Hajj, la répétition du désir d'y parvenir et la facilitation de ses causes sont autant de signes de faveur divine qui ne doivent pas être réduits à une simple décision personnelle, à des capacités financières ou à des interventions humaines.

Quant à celui à qui Allah a accordé le Hajj, il doit comprendre que l'enjeu majeur commence après le retour. Beaucoup pensent que le voyage s'achève avec le dernier tawaf, alors qu'en réalité, comme nous l'avons évoqué, le véritable commencement débute après le retour, lorsque les effets du pèlerinage sont éprouvés dans la vie quotidienne : sincérité, loyauté, patience, abandon du tort causé aux autres, maîtrise de la langue et réconciliation des relations humaines.

Celui qui préserve les fruits spirituels de son Hajj fait de son pèlerinage une vie nouvelle et durable. Quant à celui qui en perd les effets, il perd le sens profond du Hajj même si l'apparence extérieure demeure.

C'est pourquoi certaines personnes reviennent du pèlerinage réellement transformées : plus apaisées intérieurement, plus vigilantes dans leurs paroles, plus douces envers leurs proches et plus éloignées des conflits. D'autres, en revanche, reviennent seulement avec le titre de " Hajj " sans porter en eux les véritables traces spirituelles du pèlerinage. Car la véritable valeur ne réside pas dans le titre que l'homme ajoute à son nom, mais dans ce que le Hajj imprime dans son cœur et dans son comportement. Ainsi, ce hadith apparaît comme un véritable projet éducatif et spirituel qui réforme profondément la nature humaine : il commence par



l'intention sincère, passe par la discipline morale au sein des rites, atteint la purification après l'acquiescement des droits, puis conduit à une vie nouvelle, plus proche d'Allah et plus sincère envers les hommes.

Le sens du retour « tel le jour où sa mère l'a mis au monde » ne consiste donc pas seulement à devenir semblable à une page blanche débaras-

sée des péchés, il signifie également revenir avec un cœur nouveau, connaissant davantage Allah, et regardant les hommes avec plus de miséricorde, de justice et de pureté.

Ô Allah, accorde-nous, ainsi qu'au noble lecteur, le pèlerinage vers Ta Maison sacrée, tout en réalisant les nobles finalités évoquées dans ces lignes.

Mizan El-Qadhaya

LES AFFAIRES CONTEMPORAINES
À LA LUMIÈRE DU TEXTE ET DE LA SAGESSE

31 | LE HAJJ, ENTRE TRANSMISSION NUMÉRIQUE ET TRANSMISSION VIVANTE

Par Cheikh Younes Larbi

A l'occasion des saisons du pèlerinage, les scènes d'adoration se renouvellent dans toute leur splendeur, tandis que confluent la présence des pèlerins dans les Lieux sacrés et la présence de millions de fidèles qui suivent, à travers les écrans et les plateformes numériques, le déroulement des rites. Il se dessine alors, sous les regards, deux modalités parallèles d'une même réalité culturelle : une forme vécue sur place, et une forme observée à distance par la retransmission en direct. Cette simultanéité ouvre une réflexion sur la nature de la transmission (isnâd) par laquelle les rites ont été portés depuis leur origine, ainsi que sur les modalités de leur transmission à travers les générations, entre présence directe et moyens de diffusion.

Les rites, dans leur fondement premier, se sont constitués dans un cadre de réception directe auprès du Prophète ﷺ, où les Compagnons (qu'Allah les agrée) observaient les actes du pèlerinage et en suivaient les détails au moment même de leur accomplissement, recevant ainsi l'adoration par la vue et la proximité.

Dans ce sens, le Prophète ﷺ a dit : « Prenez de moi vos rites du pèlerinage », et il a également dit : « Priez comme vous m'avez vu prier », établissant ainsi un lien étroit entre l'acte cultuel et sa forme observable, où la compréhension du rite s'enracine dans l'imitation directe de l'état et de la modalité d'exécution. La nature du Hajj présente une structure composée, où les actes se répartissent entre différents temps et lieux : l'ihram, le tawaf, le Sa'y, le stationnement à 'Arafât, et les rites de la lapidation. L'ensemble forme une unité cohérente dont la perception complète se réalise à travers l'observation continue et l'accompagnement. Cette dimension dynamique du rite fait de la vue et de la proximité un élément essentiel de l'appréhension de son déroulement effectif.

Dans les sciences religieuses, s'est établi un mode de transmission fondé sur les cercles d'enseignement et l'accompagnement prolongé des savants, où la compétence se forme par la fréquentation, la répétition et l'observation, permettant à la compréhension de se lier à la pratique. De ce cadre s'est développé le système de l'isnâd dans la communauté, par lequel la Sunna a été transmise à travers une chaîne

continue de savants et de transmetteurs réunissant la droiture morale (El 'adâla), la précision dans la transmission (El-dabt) et la maîtrise du récit, assurant ainsi la préservation des textes et des formes d'application.

Les spécialistes du hadith ont abordé l'isnâd comme un moyen de préservation et de distinction des degrés de transmission, lié à la continuité et à la fiabilité du transfert. Les ouvrages de tradition et de formation ont mis en évidence le rôle de la proximité et de la réception directe dans la stabilisation de la compréhension et la rectitude de l'application, en particulier dans les chapitres relatifs aux actes d'adoration dont la forme repose sur l'exécution pratique. Les savants de l'Ouṣoul, tels qu'El-Shâtibî, ont également souligné que la compréhension de la Révélation s'inscrit dans son ensemble cohérent, où le sens du commandement se manifeste dans l'acte d'obéissance concret qui unit savoir et mise en pratique.

La Sunna prophétique, dans la construction des actes cultuels, repose sur l'articulation du dire, du faire et de l'approbation (Taqrîr) : la parole explicite le jugement, l'acte en manifeste la mise en œuvre, et l'approbation confirme ce qui s'est produit en présence du Prophète ﷺ. Cette articulation confère à la Sunna une dimension vivante, où le rite se présente comme un savoir observable et imitable, et non comme un ensemble de textes isolés de leur réalisation.

Avec l'évolution des moyens de diffusion, de nouvelles formes de transmission des rites du Hajj ont émergé, notamment par la retransmission audiovisuelle en direct, permettant aux scènes des rites d'atteindre instantanément un large public réparti dans différents lieux. Ce mode de diffusion constitue une couche supplémentaire de transmission visuelle, fondée sur l'observation à distance et la connexion immédiate au déroulement des événements.

Parallèlement, la présence effective dans les Lieux saints conserve la dimension de l'expérience directe, où le rite est vécu dans son cadre spatio-temporel propre, avec l'ensemble des interactions qu'il implique. Entre ces deux formes se déploient les modalités contemporaines de réception, caractérisées par la di-

versité des supports et l'élargissement des moyens de perception.

Dans cet ensemble, se dessine une relation parallèle entre la transmission vivante, fondée sur la proximité et l'accompagnement, et la transmission numérique, fondée sur la diffusion instantanée de l'image. De cette articulation émergent des outils contemporains de diffusion du rite, conjuguant rapidité d'accès et extension de la visibilité, tout en laissant place aux formes traditionnelles de formation fondées sur la relation directe et l'apprentissage progressif auprès des savants.

A l'examen de l'évolution historique de la transmission des rites, apparaît une continuité entre l'isnâd traditionnel basé sur l'accompagnement des maîtres et l'élargissement des moyens de diffusion à l'époque moderne. La structure originelle de la réception, fondée sur la vue et la proximité, s'est maintenue tout en s'ouvrant à de nouveaux vecteurs de transmission permettant une diffusion plus large des images et des connaissances. Dans cet ensemble se dessine une unité méthodologique où se rencontrent la présence effective dans l'accomplissement du Hajj et sa transmission numérique, au sein d'un même dispositif de préservation et de circulation des rites dans le temps contemporain. ■

Notre mosquée

L'Aïd el-Kebir à la Mosquée de Paris en 1932
Ph © BNF/Gallica



75 | HAJJ, AÏD AL-ADHA : LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS EN ACTION

Par Nassera Benamra

Parmi les actions menées par la Grande Mosquée de Paris, certaines s'inscrivent dans une mission essentielle, accompagner et faciliter l'accomplissement du Hajj, ainsi que l'organisation et la signification de l'Aïd El-Adha. Pour comprendre cet engagement, il est nécessaire de remonter à l'histoire même de l'institution et à la vision de son fondateur, Si Kaddour Benghabrit. Dès ses origines, la Grande Mosquée de Paris s'est voulue un lieu de repère, d'accompagnement et de transmission pour les musulmans de France, notamment dans tout ce qui touche aux rites fondamentaux de l'islam.

Depuis près d'un siècle, elle œuvre ainsi à rendre plus accessible et plus compréhensible l'accomplissement du Hajj pour les pèlerins, en les guidant, en les informant et en les préparant à vivre ce moment unique de foi et de spiritualité dans les meilleures conditions possibles.

Le premier pèlerinage officiel des musulmans sous l'autorité française

Le premier pèlerinage officiel organisé sous l'autorité française, vers les Lieux saints de l'islam s'inscrit dans un contexte politique et géopolitique très particulier, marqué par la Première Guerre mondiale et les jeux d'influence au Proche-Orient. Dès avant-guerre, l'idée de créer des « hôtelleries » pour les pèlerins indigents avait été évoquée afin d'améliorer les conditions du voyage vers La Mecque et Médine. Relancé en 1915, ce projet prend alors une dimension à la fois humanitaire, religieuse et politique. Il s'agit d'apporter un soutien matériel aux pèlerins musulmans tout en affirmant la présence bienveillante de la France auprès de ses populations colonisées.

En 1916, le projet évolue vers l'organisation d'une véritable mission officielle de pèlerinage vers le Hajj. Dans ce contexte, Si Kaddour Ben Ghabrit est envoyé au Hedjaz, où il œuvre pour faciliter le pèlerinage et assurer le bien-être des pèlerins nord-africains durant leur séjour dans les Lieux saints de l'islam. A la Mahkama d'Alger, il fonde également la Société des Habous et des Lieux saints de l'islam, une association culturelle destinée à organiser et structurer le pèlerinage des musulmans d'Afrique du Nord dans le contexte colonial. Il est rapporté que cette association finit par acquérir deux établissements hôteliers à Médine et à La Mecque, s'inscrivant ainsi dans le projet plus large d'accompagnement et de protection des pèlerins.

Toutefois, le Hajj marque également une étape importante dans la structuration d'un accompagnement institutionnel des pèlerins musulmans, amorçant une forme de prise en charge organisée qui se prolongera plus tard à travers des institutions telle la Grande Mosquée de Paris.



Kaddour Benghabrit et la Société des Habous et Lieux saints de l'islam au ministère des Affaires étrangères, en 1917
Ph © Grande Mosquée de Paris / Guillaume Sauloup

Simulation et accompagnement des pèlerins de France

Aujourd'hui encore, cette mission se poursuit dans un contexte institutionnel français où la Grande Mosquée de Paris contribue à l'information, à la préparation et à l'orientation des pèlerins. A l'approche des dates de départ, elle organise dans le patio ainsi que dans les mosquées affiliées, des simulations destinées aux futurs pèlerins, afin de leur apprendre comment accomplir ce pilier parmi les cinq piliers de l'islam. Ces sessions permettent de revisiter, étape par étape, tout le parcours du pèlerin, depuis l'aéroport du départ jusqu'à l'arrivée aux Lieux saints, en expliquant les repères essentiels et les gestes à accomplir.

Elle s'inscrit ainsi dans une dynamique de service, en facilitant les démarches, en encadrant les pratiques et en accompagnant les projets des musulmans de France souhaitant accomplir le Hajj dans les meilleures conditions possibles.

Au-delà de l'aspect organisationnel, cette action reflète aussi une volonté de concilier le cadre républicain français et l'expression d'une pratique religieuse structurée.



Thé de la fraternité le jour de l'Aïd al-Adha à la Grande Mosquée de Paris le 27 mai 2026
Ph © Guillaume Sauloup

Contrôle rituel et actions de solidarité

Pour l'Aïd El-Adha, la Grande Mosquée de Paris se mobilise autour de deux volets essentiels. Le premier concerne le département de certification halal, qui intervient sur le terrain à travers des contrôles rigoureux et des audits réguliers dans les abattoirs afin de garantir la conformité des viandes ovines et bovines destinées à la consommation durant la fête du sacrifice.

Le second volet est d'ordre social et solidaire. A travers l'association Dar Errahma ainsi que l'ensemble des mosquées affiliées, la Grande Mosquée de Paris organise des distributions alimentaires et de viande au profit des personnes les plus vulnérables. Elle met également en place de grandes tables de repas ouverts, destinées aux étudiants, aux personnes isolées et aux étrangers qui n'ont pas la possibilité de partager cette fête avec leurs familles.

Notre mosquée organise également deux à trois prières de l'Aïd, en fonction du nombre important de fidèles en ce jour sacré. Elle veille, avec l'aide des agents de l'ordre public ainsi que ses agents à assurer la fluidité des entrées et des sorties, afin d'éviter tout désagrément pour le voisinage et de garantir le bon déroulement de la prière dans le calme et le respect.

A l'occasion de l'Aïd El-Adha, la Grande Mosquée de Paris ouvre largement ses portes et ses bras, en faisant de ce moment un espace de solidarité, de partage et de fraternité.



Formation sur le pèlerinage organisée par la Grande Mosquée de Paris en mai 2026
Ph © Guillaume Sauloup



Plumes en éveil : un livre coup de cœur



AINSI NAISSENT LES HIPPOCAMPES ERIC DE KERMEL

RÉSUMÉ

Enfant de Ciapilli, un village au bord de la Méditerranée, Paolo grandit entre son père, boulanger, et sa mère, presque sirène. Mais, lorsque le bonheur de l'enfance se brise, il quitte son pays.

Des années plus tard, alors que la vie l'a conduit à Paris, il assiste à l'incendie de Notre-Dame. Dans la sidération de l'instant, une inconnue saisit sa main. À son cou, un pendentif nacré – comme un lointain écho de sa mère.

Les blessures du passé se ravivent et ne lui laissent plus le choix : il doit retrouver cette femme, dans une quête qui le mènera jusqu'à Venise, ses verriers, son carnaval et ses mystères.

Ainsi naissent les hippocampes est un hymne à la nature mêlant les voix des sagesse ancestrales. Un roman initiatique poétique et sensoriel où l'eau et les blés, le ciel et la terre, se rejoignent pour porter un homme vers son destin.



Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON



La citation de la semaine

IBN ARABI

“

**Tu es à jamais voyageur,
de même que tu ne peux t'établir
nulle part.**

”

- XII-XIII SIÈCLES -

Événements

à venir ou en cours

ÉVÉNEMENT

Nuit Blanche à la Grande Mosquée de Paris : “écouter l’invisible”

La Grande Mosquée de Paris accueillera à nouveau la Nuit Blanche – un rendez-vous culturel majeur de la Ville de Paris – le samedi 6 juin 2026 !

Pour la troisième fois après les éditions 2023 et 2024, nous aurons le plaisir de nous associer à l'Atelier des Feuillantines, qui proposera un parcours nocturne, des jardins au patio, sur les traces des ondes gravitationnelles et des mystères entourant la fusion des trous noirs.

 **SAMEDI 6 JUIN 2026**
21H-01H

 **GRANDE MOSQUÉE DE PARIS**
PLACE DU PUIITS DE L'ERMITE, 75005 PARIS

PROGRAMME

Colonies de vacances en Algérie cet été 2026

La Grande Mosquée de Paris a le plaisir d'organiser de nouvelles colonies de vacances en Algérie durant l'été 2026, en coordination avec le ministère algérien de la Jeunesse. Renseignez-vous sur les conditions et inscrivez vos enfants sur le site coloniesdz.fr

 **JUILLET-AOÛT 2026**

 **INSCRIPTION**
[COLONIESDZ.FR](http://coloniesdz.fr)

CONCOURS

La Grande Mosquée de Paris lance son concours international de mémorisation du Noble Coran

À l'occasion de la célébration du centenaire de son inauguration en 2026, la Grande Mosquée de Paris, soucieuse d'encourager la mémorisation du Noble Coran, la maîtrise de sa récitation et la diffusion de ses valeurs, annonce l'organisation de la première édition de son Concours international de mémorisation du Noble Coran, dont la finale se tiendra au mois de novembre 2026. **Candidature avant le 31 mai 2026.**

 **NOVEMBRE 2026**

 **GRANDE MOSQUÉE DE PARIS**
PLACE DU PUIITS DE L'ERMITE, 75005 PARIS

 **CANDIDATURE SUR NOTRE SITE**
GRANDEMOSQUEEDEPARIS.FR

CONCOURS

La Grande Mosquée de Paris crée son concours international de calligraphie arabe

À l'occasion de son centenaire (1926-2026), la Grande Mosquée de Paris crée un concours international de calligraphie arabe afin de célébrer un siècle de rayonnement spirituel, culturel et artistique. Il sera décerné en septembre 2026. **Candidature avant le 31 mai 2026.**

 **SEPTEMBRE 2026**

 **GRANDE MOSQUÉE DE PARIS**
PLACE DU PUIITS DE L'ERMITE, 75005 PARIS

 **CANDIDATURE SUR NOTRE SITE**
GRANDEMOSQUEEDEPARIS.FR

ATELIER
DES
FEUILLANTINES



**NUIT
BLANCHE**
ÉDITION 2026



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

écouter L'INVISIBLE

une immersion entre art et astrophysique
à la Grande Mosquée de Paris

Place du
Puits de
l'Ermité
Paris 5e



**entrée
gratuite**



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

SAMEDI

06
JUIN

2026

21H-01H



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

Colonies de vacances en

ALGÉRIE

5e édition

2026



Pour les enfants de 10 à 14 ans
**disposant d'un passeport algérien*

Deux sessions :
11 juillet au 22 juillet 2026
25 juillet au 5 août 2026

Des départs depuis
Paris, Lille, Marseille et Lyon

infos & inscriptions :

COLONIESDZ.FR



infos-colonies
@grandemosqueedeparis.fr



الجمهورية العربية السورية
مجمع اللغة العربية



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

À L'OCCASION DU CENTENAIRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
1926-2026

SEPT. 2026

1ERE ED.

CONCOURS INTERNATIONAL

de calligraphie arabe

Thuluth | Naskh | Nasta'liq | Diwani | Kufi | Maghribî

CANDIDATURE

AVANT LE 31 MAI 2026



CONCOURS INTERNATIONAL
de calligraphie arabe
GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

grandemosqueedeparis.fr





GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



1ER CONCOURS INTERNATIONAL de mémorisation du Noble Coran

NOVEMBRE
2026

المسابقة الدولية لحفظ القرآن الكريم

organisé
à l'occasion du centenaire
de la Grande Mosquée de Paris

CANDIDATURE



grandemosqueedeparis.fr



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS



ACCÈS SALLE
DE PRIÈRE HOMME



PRAYER ROOM
ACCESS FOR MEN







Ph © Guillaume Sauloup



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

